

ALORS QUE DEUX VAILLANTS MILITAIRES DÉCÈDENT LORS D'UN ACCROCHAGE
AVEC UN GROUPE CRIMINEL

L'ANP neutralise deux terroristes à In Guezzam

P2

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN *d'Algérie*

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Vendredi 28 - samedi 29 janvier 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5450 - 18^e année

CE JOURNAL FAIT LA PROMOTION
D'UNE FACTICE SÉLECTION KABYLE
APPARTENANT AU MAK

L'Equipe à la merci du Makhzen

LIRE EN PAGE 2

L'EQUIPE

Ph : DR

LA SITUATION
SANITAIRE NE PERMET
PAS LA REPRISSE



Les écoles restent fermées jusqu'au 5 février

P4

RÉVISION DE LA LOI N 90-14

Levée des entraves à l'exercice syndical

P16

COUR D'ALGER



Ghediri condamné à 4 ans de prison ferme

P2

HIPPODROME ABDELMADJID
AOUCHICHE - ALGER,
CET APRÈS-MIDI À 15H30



Canopus et I'll Be Back, en duel

P14

LES COURSES EN DIRECT



UN PARTI MAROCAIN DÉNONCE LES ATTEINTES
AUX DROITS DE L'HOMME

« C'est une honte au passif déjà triste des autorités »

P3

CE JOURNAL SPORTIF FRANÇAIS FAIT LA PROMOTION D'UNE FACTICE SÉLECTION KABYLE APPARTENANT AU MAK

L'Equipe à la merci du Makhzen

Classé organisation terroriste par l'Algérie, l'autoproclamé Mouvement d'autodétermination de la Kabylie dirigé par le sieur Ferhat Mehenni depuis l'exil peut toujours compter sur les réseaux du Makhzen pour nuire à l'Algérie.



PH: DR

Pour ce faire, le « voisin » de l'ouest, qui excelle dans l'art de l'affabulation, actionne par ricochet un média à vocation sportive, pour faire la promotion d'un club de football fantôme, appartenant au MAK et se disant donc représentatif de la Kabylie.

Bien entendu, le journal français L'Equipe, puisque c'est de ce torchon qu'il s'agit et qui s'est offert volontiers en mercenaire, est allé jusqu'à parler de « sélection kabyle qui porte haut ses couleurs régionales » pour épouser les thèses conspira-

tionnistes du MAK toute cousues par le Makhzen pour nuire à l'Algérie. Mis sous le titre « Kabylie, football, (in) dépendance », cette tribune commandée à L'Equipe est provocatrice à tous point de vue.

Car non seulement elle porte atteinte à l'Algérie dans ces fondements parce qu'il s'agit d'encenser une équipe de football qui évolue sous la bannière d'une organisation terroriste, mais en sus ce journal l'a présentée comme étant représentative d'une région. Faut-il rappeler à ce quotidien sportif, et le Makhzen qui continue dans sa stra-

tégie hostile et aveugle contre l'Algérie, que la Kabylie dispose de son propre club phare et s'identifie à l'Equipe nationale de football qui est la seule à représenter la nation algérienne unie. Toute honte bue, L'Equipe écrit sur cette sélection factice ceci : « Créée en 2014 par le MAK, un mouvement indépendantiste, la sélection kabyle porte haut ses couleurs régionales au sein de la CONIFA, la FIFA des États non reconnus ». La blague du siècle et un pur mensonge cousu de fil blanc.

Comment pouvoir descendre si bas pour un journal

à vocation sportive en faisant la promotion d'une imaginaire équipe de football « représentative » d'une région de l'Algérie alors que les citoyens de cette même région se sont toujours identifiés à leur équipe nationale de football comme lorsqu'il s'agit par exemple de célébrer les exploits pour ne citer que la dernière Coupe arabe et la Coupe d'Afrique un peu plutôt ? En offrant ses services au Makhzen dont il épouse de fait les théories visant à déstabiliser l'Algérie, L'Equipe a montré sa vraie vocation d'arrière-plan.

F. Bellili

S. Oub.

AFFAIRE D'ABDELWAHID TEMMAR

Le procès reporté au 10 février

Le procès de l'ancien wali, Abdelwahid Temmar, a été reporté hier, par le tribunal de Sidi M'hamed (Alger), au 10 février prochain. Ce report, le troisième en date, intervient à la demande du collectif de défense et en raison de l'atteinte de l'un des accusés de Covid-19. Abdelwahid Temmar est poursuivi dans une affaire de corruption, notamment pour abus de fonction, détournement de terres de leur vocation agricole et octroi d'indus avantages lorsqu'il était wali de Mostaganem. A rappeler que ce procès impliquant également des hommes d'affaire a été reporté le 6 et le 20 janvier.

S. Oub.

SON AVOCAT EST INFECTÉ PAR LA COVID-19

Le procès de Djamilia Tamazirt reporté au 10 février

Le Pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a décidé jeudi de reporter, au 10 février prochain, le procès de l'ancienne ministre de l'Industrie, Djamilia Tamazirt, et d'autres accusés impliqués dans une affaire de corruption, à la demande de la défense. Ce report est justifié par l'infection de l'avocat de l'accusée par le coronavirus (Covid-19). L'ancienne ministre de l'Industrie est poursuivie pour abus de fonction et octroi d'indus privilèges. Pour rappel, le pôle pénal avait déjà reporté les 6 et 13 janvier 2022 le procès de l'ancienne ministre et ses coaccusés.

R. N.

DEUX MILITAIRES DÉCÉDÉS AU COURS D'UN ACCROCHAGE AVEC UN GROUPE CRIMINEL

L'ANP neutralise deux terroristes à In Guezzam

Malgré la détermination de l'Armée nationale populaire à en finir avec le résidu du terrorisme, la bête immonde tente toujours le coup de porter atteinte à la sécurité et à la stabilité de l'Algérie, comme le montre un groupe criminel qui a fait face, jeudi, au niveau de la bande frontalière sud du pays. Au cours de cette opération antiterroriste, l'ANP a réussi à neutraliser deux criminels, et a déploré, malheureusement, deux pertes humaines parmi ses vaillants combattants.

En effet, rapporte hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué, suite à un accrochage avec un groupe terroriste sur la bande frontalière de la région de Hassi Tirine, relevant au Secteur Opérationnel de In Guezzam, en 6ème Région Militaire, et survenu jeudi soir, deux militaires sont tombés au champ d'honneur.

Il s'agit des deux martyrs du devoir national, le Sous-lieutenant de Carrière Merbah Eddine Sidhom et du Caporal contractuel Nassim Benalioua. Selon le MDN, cette opération s'est soldée par la neutralisation de deux terroristes et la récupération d'une mitrailleuse lourde calibre 12,7 mm, deux pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, un véhicule tout-terrain et une quantité de munitions de différents calibres.

En réaction au décès des deux militaires, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé un message de condoléances aux familles des martyrs, Merbah Eddine Sidhom et Nassim Benalioua, décédés suite à un

accrochage avec un groupe terroriste. « C'est avec le cœur triste mais résigné à la volonté de Dieu, que j'ai appris la disparition du sous-lieutenant de carrière, Merbah Eddine Sidhom et du caporal contractuel, Nassim Benalioua, tombés au champ d'honneur suite à un accrochage avec un groupe terroriste sur la bande frontalière dans la région de Hassi Tirine au secteur opérationnel In Guezzam en 6ème Région militaire », a écrit le Président. Et à lui d'ajouter qu'en cette douloureuse épreuve, « je présente aux familles des défunts ainsi qu'à la famille de l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, mes sincères condoléances et mes sentiments de compassion, priant le Tout Puissant d'accueillir les défunts dans Son vaste Paradis et de leur accorder Sa Sainte Miséricorde ».

Pour sa part, le général de corps d'Ar-

mée Saïd Chengriha, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire présente en son nom et au nom de l'ensemble des personnels de l'ANP « ses sincères condoléances et sa profonde compassion aux familles et proches des défunts, priant Allah Le Tout-Puissant de leurs accorder Sa Sainte Miséricorde et leur accueillir en Son Vaste Paradis, et d'octroyer à leurs familles et proches tout le courage et la force en cette dure épreuve », souligne la même source. Et face à la bête immonde, Saïd Chengriha réaffirme « la ferme détermination de l'Armée nationale populaire à poursuivre les opérations de lutte contre les résidus des groupes terroristes et la sécurisation de nos frontières du fléau du terrorisme et du crime organisé sous toutes ses formes à travers l'ensemble du territoire national et dans toutes les circonstances ».

Farid G.

LIBYE

Stephanie Williams rencontre le général Mohamed Al-Haddad

La Conseillère du secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Stephanie Williams a discuté des efforts pour unifier les institutions militaires libyennes et faire avancer le processus de retrait des mercenaires et soldats de forces étrangères du pays. Déclarant que « j'ai eu une bonne rencontre aujourd'hui (jeudi) avec le général Mohamed Al-Haddad à Tripoli, au cours de laquelle nous avons discuté des efforts pour unifier les institutions militaires », elle a indiqué que ses discussions ont porté également sur les efforts « pour faire avancer le processus de retrait des mercenaires, des combattants étrangers et des forces étrangères de Libye », a précisé Mme. Williams dans un

tweet. Réitérant « le ferme soutien des Nations unies à ces efforts », la diplomate américaine, a affirmé en outre avoir informé le responsable libyen de « ses récentes consultations avec les partenaires régionaux et internationaux ». Indiquant que « j'ai exprimé mon appréciation pour le patriotisme d'Al-Haddad et son attachement au principe du dialogue », j'ai également salué, poursuit Williams « ses récentes rencontres avec le général de division Abdel Razek Al-Nadori et sa détermination à maintenir la stabilité et la paix en Libye », a-t-elle ajouté dans un autre tweet.

R. I.

UN PARTI DÉNONCE LES ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME AU MAROC

« C'est une énième honte au passif triste des autorités »

La classe politique marocaine, tétanisée par les pratiques du Makhzen et l'impact du processus de normalisation des relations diplomatiques avec l'entité sioniste, commence à sortir de sa léthargie pour exprimer clairement son rejet du rétrécissement du champ des libertés individuelles et des nombreuses atteintes aux droits de l'Homme.



La récente déclaration du Mouvement Justice et Bienfaisance (harakat El-Adl Wel-Ihsane), qui avait formé avec le parti islamiste Justice et Développement une coalition pour permettre à El-othmani de diriger le gouvernement marocain sortant, à la suite de l'incarcération et la condamnation, pour une publication sur sa page Facebook, à six mois de prison ferme du jeune blogueur Yasser Al-abadi, traduit l'irritation de la classe politique qui s'interroge sur les réelles motivations du Makhzen qui se livre à une véritable chasse aux sorcières contre toutes les voix discordantes. « C'est une énième honte qui s'ajoute au passif triste et douloureux des autorités marocaines en terme de respect des droits de l'Homme et le respect du droit à l'expression », indique la déclaration du mouvement Justice et Bienfaisance qui est en train de voir ses rangs se renforcer par l'arrivée massive de cadre et de militants du PJD, « déçus par ces politiques dangereuses et les compromissions de sa direction qui ont conduit à la normalisation des

relations avec Israël et à la paupérisation de larges couches de la société marocaine », ont indiqué des observateurs marocains. Dans une déclaration publiée sur sa page facebook, sous l'intitulé « le Maroc en déclin », le mouvement dénonce le déclin des droits de l'Homme et le recul sans précédent des libertés et le droit à l'expression au royaume ». Il souligne que la politique répressive du Makhzen a fait taire toutes les voix discordantes émanant des journalistes et des blogueurs. Dans ce cadre, il faudra rappeler que le même constat a été établi, il y a quelques jours par le journaliste opposant, Ali Lamrabet, qui avait dénoncé l'embrigadement, par le Makhzen, des organisations syndicales et des syndicats de la presse pour les pousser à adopter ses thèses et à applaudir ses décisions. « J'attendais de la solidarité de mes confrères journalistes marocains, mais je n'ai reçu que condamnation et délation », avait-il indiqué pour expliquer comment le Makhzen est en train de mettre sous sa coupe les organisations syndicales, des associations de la société civile

et des partis politiques pour tenter de tuer dans l'œuf la grande vague de condamnation des politiques des autorités, en gestation, notamment en matière de normalisation avec l'État hébreu. Il y a lieu de rappeler, dans ce cadre, que le jeune blogueur Yasser Al-Abadi a été condamné pour une simple publication sur les réseaux sociaux dans laquelle il avait commenté la gestion hasardeuse et les pratiques autoritaristes du régime marocain, dont l'arrestation et la torture de personnes, durant le confinement sanitaire du Covid-19. Pour le mouvement, la condamnation du blogueur traduit le profond de la crise morale dans laquelle patauge le régime marocain, confirmant une fois de plus son caractère cynique. Poursuivant son constat, le mouvement a souligné que la politique adoptée par le Makhzen n'a produit que frustration et déception chez les citoyens, précisant que les images des enfants marocains qui fuient le pays illégalement vers d'autres pays en quête d'un ciel plus clément est la meilleure preuve de l'échec total des autorités et

désormais de leur illégalité. Ce constat est un véritable réquisitoire et au-delà de la virulence des propos qu'il contient, il constitue une vision que partage une large majorité de marocains qui relèvent le caractère illégal des autorités qui gèrent le pays. Cela laisse supposer que le palais royal est sur une véritable poudrière qui risque d'exploser à n'importe quel moment. La crise économique, la pandémie, la normalisation des relations avec l'État hébreu et le faste dans lequel vit la famille royale et sa périphérie, ont fragilisé le sentiment de soumission aux décisions du commandeur des croyants qui risque de voir son trône ébranlé dans les prochains jours par un large mouvement de contestation sociale. Le mouvement estime que le plus triste dans ce paysage sinistre "est que les autorités marocaines poursuivent, toute honte bue, leur fuite en avant et verrouillent désormais tout canal ou voix contradictoires, affirmant que cette démarche va à l'encontre de ce qui se passe à l'échelle mondiale où la garantie des libertés gagne de plus en plus du terrain. À rappeler que le Maroc, qui ferme souvent le classement des pays en terme de respect des droits de l'Homme, a décidé récemment de renforcer son arsenal juridique pour criminaliser désormais toute manifestation ou voix contestant sa politique de normalisation avec l'entité sioniste. Mais cela ne semble pas affecter la détermination du peuple marocain qui continue, chaque jour que Dieu fait, de manifester son rejet de tout rapprochement avec Israël.

Slimane B.

LE PRÉSIDENT DE LA RASD, BRAHIM GHALI : « L'État occupant marocain menace la sécurité et la stabilité dans la région »

Le président sahraoui, secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, a tenu l'État occupant marocain pour responsable des graves développements qui menacent la paix et la sécurité dans la région, en raison des politiques du royaume marocain expansionnistes agressives, dont celle relative à ses alliances ouvertes avec les forces de l'oppression et du colonialisme. Dans son discours alors qu'il présidait une réunion de son cabinet, le secrétaire général du Front Polisario, président de la République sahraouie, Brahim Ghali a déclaré que « L'État de l'occupation marocaine était responsable des développements dangereux qui menacent la paix, la sécurité et la stabilité dans la région », en raison, affirme-t-il « de ses politiques expansionnistes agressives, y compris ses alliances ouvertes avec les forces de l'oppression et du colonialisme, et l'adoption de ses programmes malveillants ». Il est à noter que le discours du SG du Front Polisario, intervient après quelques jours, de la tournée dans la région, de l'envoyé personnel du SG de l'Onu pour le Sahara occidental, Steffan De Mistura, lors de laquelle il a rencontré les deux parties en conflit, le Maroc puis le Front Polisario. Poursuivant dans son discours, il indique que le Maroc « soutient et encourage les gangs du crime organisé et les groupes terroristes » a rapporté, mercredi, l'Agence sahraouie d'information (SPS). Dans ce contexte, le président sahraoui a appelé le Conseil de sécurité de l'ONU et « en particulier les parties connues pour leur protection et encouragement à l'État marocain, à assumer leurs responsabilités, en établissant la paix et la sécurité dans le monde et en accélérant la décolonisation de la dernière colonie en Afrique ». Le secrétaire général du Front Polisario a envoyé une lettre au peuple sahraoui, dans laquelle il l'invitait « à défendre son droit inaliénable à la liberté et à l'indépendance » et a salué à cette occasion « le niveau d'interaction positive entre les organes exécutif et législatif » de l'État sahraoui, soulignant « la nécessité de valoriser notre jeune expérience dans ce domaine d'une manière qui tienne compte de l'intérêt national suprême, sur la base de la complémentarité, dans le cadre de la mise en œuvre des décisions du quinzième congrès du front, en voie d'achever la souveraineté de l'État sahraoui sur l'ensemble de son territoire national ». Dans ce contexte, le président Ghali a une fois de plus apprécié le soulèvement populaire massif « en réponse à la reprise de la lutte armée » et a salué la bravoure de l'Armée populaire de libération sahraouie, ainsi que « sa fermeté et sa détermination dans les champs de gloire et d'honneur, ainsi que les militantes et militants, Sultana Khaya et sa famille, et tous les prisonniers civils sahraouis dans les prisons marocaines, à leur tête les détenus de Gdeim Izik ».

R. I.

PROGRAMME DU GOUVERNEMENT SAHRAOUI POUR 2022

Priorité au renforcement des capacités de combat contre l'ennemi

Le Premier ministre sahraoui, Bouchraya Hamoudi Bayoun a indiqué, jeudi, que le renforcement des capacités de combat de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) et le déploiement des capacités disponibles figurent parmi les priorités du programme du gouvernement pour 2022. Les propos du responsable sahraoui ont été tenus lors de l'examen du programme du gouvernement pour l'année 2022 devant l'Assemblée nationale sahraouie réunie en plénière et présidée par le président de l'Assemblée nationale, Hama Salama, en présence de membres de deux instances. Selon l'agence de presse sahraouie (SPS), le Premier ministre sahraoui a affirmé que, "le programme du gouvernement pour cette année intervient dans un contexte particulier marqué par l'intensification du conflit avec l'occupant marocain et ses alliés sur tous les fronts, notamment le front militaire, caractérisé par une escalade après le retour à la lutte armée, suite à la rupture du cessez-le-feu par le Maroc le 13 novembre 2020". Cette conjoncture, poursuit le responsable sahraoui, "nécessite une synergie des efforts nationaux et appelle à relever les défis dans plusieurs domaines de l'action nationale afin de s'adapter à la réalité de la guerre et répondre à ses besoins

humains et matériels en se basant sur les grandes priorités". Le Premier ministre sahraoui a cité parmi ces priorités "le renforcement des capacités de combat de l'armée populaire de libération sahraouie (APLS) et le déploiement des capacités disponibles pour renforcer le moral des combattants et prendre soin de leurs familles, en plus d'améliorer le rendement des services de sécurité (...)". Il a, en outre, appelé à "généraliser l'encadrement à tous les niveaux et à assurer la continuité des programmes sociaux et de services consacrés aux citoyens en plus de renforcer le front extérieur qui est l'un des fronts principaux de la lutte contre les conspirations de l'ennemi et ses alliés étrangers". Le programme du gouvernement prévoit également "de renforcer l'action de lutte pour l'indépendance, à différents niveaux, de rénovation des méthodes de ripostes contre l'occupant marocain, de continuer à œuvrer pour élargir la zone géographique du soulèvement pour l'indépendance et continuer à impliquer la communauté sahraouie pour qu'elle soit un soutien politique, moral et financier". Le Premier ministre sahraoui a souligné que ces priorités seront incluses dans le programme du gouvernement pour l'année 2022, aux côtés des différents mécanismes

de suivi, parmi lesquelles les exigences pour la réalisation des différents programmes. Par ailleurs, le ministère sahraoui de la Défense a annoncé que les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont intensifié leur bombardement, jeudi, sur les retranchements des soldats de l'occupation marocaine dans les deux régions de Sebket Tenouchad et d'Akraret El Fersik dans le secteur de Mahbès. Selon le communiqué n 441 du ministère, rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS), "des détachements avancés de l'APLS ont ciblé, de manière concentrée et violente, des retranchements des soldats de l'occupation dans les deux régions de Sebket Tenouchad et d'Oum El Dakn, lit-on dans le communiqué. Le ministère sahraoui a affirmé que "les attaques de l'armée se poursuivaient contre les forces d'occupation marocaines qui ont subi des pertes humaines et matérielles considérables le long du mur de la honte".

R. I.

LA SITUATION SANITAIRE NE PERMET PAS LA REPRISSE DES COURS

Encore une semaine de fermeture pour les écoles

Fermés le 20 janvier dernier, les établissements scolaires des trois paliers éducatifs ne rouvriront finalement pas ce dimanche contrairement à ce qui a été prévu initialement. La suspension des cours a été, de ce fait, prolongée d'une semaine à compter du 30 de ce mois de janvier en raison de la situation sanitaire marquée par une forte propagation du Covid-19.

C'est en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et au terme des consultations, jeudi, avec le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (Covid-19) et l'autorité sanitaire, qu'il a été décidé de maintenir les écoles fermées jusqu'au samedi 5 février 2022, selon le communiqué des services du Premier ministre. Cette mesure a pour objectif de préserver la santé des citoyens et à les prémunir contre tout risque de propagation du Coronavirus et au regard de la situation épidémiologique qui se caractérise encore par une rapide circulation du virus. Le gouvernement a rappelé à cette occasion la nécessité d'intensifier les opérations de vaccination des fonctionnaires et personnels, notamment au niveau des secteurs de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle. Pour rappel, le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed avait indiqué mercredi dernier qu'une décision « juste et appropriée » concernant la reprise ou pas des cours sera annoncée après examen des rapports qui seront soumis au président de la République par les différentes parties, d'autant que la décision de reprise des cours ne concerne pas uniquement le secteur de l'Éducation nationale, mais la société dans son ensemble ». Il a rappelé que la suspension des cours avait pour objectif de briser la chaîne de transmission du virus en milieu scolaire, et permettre la poursuite de la vaccination au niveau des établissements éducatifs, relevant que cette mesure avait été saluée par l'ensemble des composantes du système



éducatif. La période précédant cette décision avait été marquée par une forte hausse des contaminations en milieu scolaire ce qui a conduit à la fermeture des établissements scolaires. À noter qu'en dépit des efforts consentis par le ministère en matière de sensibilisation à l'importance de la vaccination, les taux atteints restent en deçà des attentes notamment au regard de la virulence du virus et sa propagation rapide.

SOULAGEMENT CHEZ LES PARENTS, ENSEIGNANTS ET PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

Il est important de souligner que la décision des autorités de maintenir les écoles fermées une semaine de plus a été accueillie par un grand soulagement de la part des parents d'élèves, les fonctionnaires du secteur de l'Éducation et notamment des professionnels de la Santé. En effet, la propagation rapide et grande du nouveau variant en Algérie a suscité d'énormes inquiétudes au milieu des parents qui appréhendaient l'envoi de leurs enfants à l'école alors que la situation épidémiologique ne s'est pas améliorée. Les enseignants aussi redoutaient de reprendre les cours dans les conditions actuelles sachant que beaucoup d'entre eux ont été touchés par le virus. À ce propos, le porte-parole du cnapeste, Mes-

saoud Boudiba, a tenu à rassurer les parents que cette suspension n'affectera pas le bon avancement des programmes car a-t-il souligné, il y a possibilité de se rattraper pendant la semaine de vacances de printemps. D'autre part, Boudiba a invité la tutelle ministérielle à assurer les moyens aux établissements scolaires de sorte à leur permettre d'appliquer convenablement le protocole sanitaire lors de la reprise des cours.

LE PR KAMEL DJENOUHAT : « C'EST UNE SAGE DÉCISION »

De son côté, le président de la Société algérienne d'immunologie, le professeur Kamel Djenouhat, a qualifié la décision des autorités de prolonger la suspension des cours dans les trois paliers éducatifs de « sage », puisque cela permettra, a-t-il estimé, de faire baisser sensiblement les cas de contamination, sachant, a-t-il expliqué, que les enfants sont à l'origine de 80% des contaminations.

Dans ce contexte, le même professeur a souligné la nécessité de la vaccination pour les personnes qui ne l'ont toujours pas fait, signalant que nous faisons, en ce moment face à deux variants à savoir le Delta et l'Omicron et il n'est pas écarté qu'on puisse attraper les deux virus en même temps.

Ania nch

NAUFRAGE D'UN BATEAU DE PÊCHE À ANNABA

Le ministère de la Pêche diligente une enquête

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Hicham Sofiane Salaouatchi a chargé, jeudi, des cadres de l'administration centrale d'enquêter sur le naufrage, jeudi, d'un bateau de pêche au large d'Annaba, a indiqué un communiqué du ministère. Le ministre a également instruit les cadres de se rendre au chevet des rescapés et de leur assurer un accompagnement, ajoute-t-on de même source. Portant le nom de "Mohamed Zakaria A.N 1060", le bateau de pêche, qui avait à son bord le commandant et cinq marins, a pris feu, jeudi aux environs de 6h du matin, sans enregistrer de pertes humaines. Les marins, qui ont sauté par-dessus bord, après que leur bateau, long de 21 mètres, ait pris feu ont été repêchés, a indiqué un communiqué de la direction locale de la Protection civile.

R. N.

POINT COVID-19

1 870 nouveaux cas, 1055 guérisons et 6 décès

1 870 nouveaux cas confirmés de Covid-19, 1055 guérisons et 6 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, selon le bilan quotidien du ministère de la Santé. Du coup, le total des cas confirmés s'élève ainsi à 247 568, celui des décès 6 545 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 164 950. Par ailleurs, 43 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source. En outre, 6 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 13 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 29 wilayas ont enregistré 10 cas et plus. Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du port du masque.

R. S.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les cours et les services universitaires reprennent demain

Si pour le secteur de l'Éducation, la question est tranchée et le retour sur les bancs de l'école a été reporté d'une semaine, il n'en est pas le cas pour le l'Enseignement supérieur qui a fixé la date de la reprise des activités pédagogiques et des services des œuvres universitaires pour demain dimanche, 30 janvier. Au moment où la situation sanitaire persiste à susciter inquiétudes en raison de la forte propagation du Covid-19, ce qui a amené les autorités à suspendre bon nombre d'activités dont notamment l'enseignement dans le secteur de l'éducation nationale, le ministère de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique vient d'annoncer la reprise des cours en présentiel au niveau des universités ainsi que la réouverture des résidences universitaires et la reprise des différents services liés aux œuvres universitaires. Le Mers a, à cet effet, appelé les directeurs des universités à travailler en coordination avec les directeurs des œuvres universitaires pour adapter les activités

pédagogiques à leur niveau avec le protocole préventif contre le covid recommandé par les autorités sanitaires. Dans le même contexte le ministère a appelé à l'exploitation, à bon escient, du système d'enseignement hybride adopté depuis l'avènement de la pandémie avec « la possibilité de réorganiser » les groupes et la programmation des cours à distance. Aussi, des mesures seront mises en place pour la prise en charge des étudiants qui devront s'absenter suite à leur contamination au covid.

« L'EXAMEN DE DOCTORAT NE SERA PAS REPORTÉ »

À propos de l'examen de doctorat, le directeur de la formation et de l'enseignement supérieur au ministère, Boualem Saïdani, a fait savoir hier que sa date ne sera ni modifiée ni reportée. Il précisera, lors d'une intervention sur les ondes de la radio locale de Sétif, que l'examen de doctorat pour cette année se tiendra comme prévu, à savoir du 20 février au 20 mars 2022, précisant que les pré-



paratifs pour le bon déroulement de ces épreuves avancent comme voulus. À une question sur la reprise des cours à l'université en présentiel ainsi que des examens du premier semestre, Saïdani a expliqué que la décision a été prise à l'issue d'une réunion de concertation scientifique de sorte à préserver l'année universitaire

après qu'il a été adopté l'enseignement à distance. Il a assuré que « le retour à l'enseignement en présentiel se fera avec le respect strict du protocole sanitaire et pédagogique contre le Covid-19 ». Le même responsable a révélé, d'autre part, qu'il a été enregistré, la semaine dernière beaucoup de cas de covid parmi les ensei-

gnants et les étudiants. « Nous avons fait face à cette situation avec beaucoup d'objectivité. Les absences justifiées seront prises en considération », a-t-il affirmé. L'intervenant de la radio a rassuré à ce propos les étudiants ayant manqué leurs examens suite à leur contamination au virus auront la possibilité de les repasser.

Pour rappel, le ministère de l'enseignement supérieur avait appelé la semaine dernière les chefs des établissements relevant du secteur à procéder à une évaluation précise et exhaustive de la situation sanitaire au sein des établissements universitaires en vue de prendre une décision adaptée à la situation dans chaque établissement en décrétant la suspension des cours, le changement du mode d'enseignement, ou le report des examens. Cet appel a été lancé suite à l'explosion des contaminations au Covid-19 en Algérie, et le franchissement de la barre des 2000 cas positifs par jours.

Ania nch

LE PR DJENOUHAT L'AFFIRME

Le retour à la vie normale dès mars prochain ?

Alors que le pays vit la quatrième vague de Covid-19 en enregistrant une hausse sans précédent des cas de contamination, notamment avec l'apparition du variant Omicron caractérisé par la vitesse de transmission, le Pr Kamel Djenouhat, président de la Société algérienne d'immunologie et chef de service du laboratoire central à l'EPH Rouiba, rassure que les données actuelles annoncent le retour à la vie normale dans les prochaines semaines après avoir atteint l'immunité collective.



Ph: DR

En effet, lors de son passage hier sur les ondes de la radio régionale de Sétif, le Pr Djenouhat a indiqué que l'actuelle vague est moins dangereuse que les précédentes et que l'Algérie se rapproche de l'immunité collective grâce à Omicron, «cette quatrième vague ne représente aucun danger contrairement aux précédentes, nous allons battre ce virus bientôt, et nos hôpitaux ne seront pas saturés, même on n'aura pas besoin d'oxygène

» rassure-t-il. Ajoutant dans ce cadre qu'« une baisse significative dans le nombre de contaminations liées à la nouvelle souche omicron, est attendue après avoir atteint le pic de près de 2500 cas en 24 heures ». Allant plus loin dans le détail, l'expert en immunologie, entrevoit une lumière au bout de tunnel à partir du mois de mars. « La covid-19 pourrait se transformer dans quelques mois en un virus saisonnier. Il convient de souligner que nous avons atteint le point de coexistence avec ce virus », a-t-il déclaré. Selon lui l'apparente virulence amoindrie du variant omicron pourrait s'expliquer par une plus faible capacité de celui-ci à s'attaquer aux cellules des poumons. « Omicron se concentre uniquement sur les cellules nasales plutôt que dans le fond des bronches », explique-t-il. « Le nombre de décès est très peu nombreux

par rapport au nombre de contaminations enregistré quotidiennement », indiqua, par ailleurs le même spécialiste. Avant d'ajouter « c'est encourageant, mais il faut tout de même avoir plus de patience et être plus prudent notamment dans le respect des mesures barrières à l'instar du port du masque et la distanciation sociale » remarqua l'invité de la radio de Sétif, insistant également sur l'importance de la vaccination surtout pour les personnes qui n'ont pas été vaccinées « nous faisons face à une double vague entre Delta et Omicron, et les personnes non vaccinées sont exposées à attraper les deux variants en même temps, pour cela la vaccination est le seul moyen pour éviter ces scénarios » prévient-il.

En outre et en ce qui concerne la décision de prolonger la fermeture des

écoles, Djenouhat dira que cette démarche a bel et bien aidé scientifiquement à casser la chaîne de transmission, car « les enfants sont la grande catégorie qui a été atteinte par le virus ». Par ailleurs et dans une déclaration au site électronique sabq press, le président de la Société algérienne d'immunologie et chef de service du laboratoire central EPH Rouiba a fait savoir qu'Omicron n'est pas dangereux comme Delta, sauf qu'il se caractérise par « sa vitesse de transmission », ajoutant que cela « aidera à la disparition du Delta au début de février ». Dans ce cadre le même professeur a fait savoir que la situation sanitaire a connu deux phases depuis le début de l'épidémie « la première avant Omicron où l'efficacité des vaccins était forte », même poursuivit-il « si nous avons espéré produire des vaccins plus efficaces que ceux existants actuellement », « malheureusement la majorité des laboratoires ont fourni des vaccins qui protègent contre les complications et ne luttent pas contre la contamination » explique-t-il, quant à la deuxième phase il dira que c'est l'étape post-Omicron «après l'apparition d'Omicron, la situation a changé, à cause du nombre élevé de mutants existant dans ce variant ce qui a diminué l'efficacité des vaccins », détaille le médecin.

Sarah Oubraham

SELON LE RAPPORT DE L'ONLDT 66 tonnes de cannabis saisies en Algérie en 2021

Plus de 66 tonnes de résine de cannabis ont été saisies en Algérie durant les onze premiers mois de l'année 2021, dont 45,87% dans la région Ouest du pays", selon un bilan de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT). "Au total, 66 640,237 kg de résine de cannabis ont été saisis durant les onze premiers mois de l'année 2021, dont 45,87 % dans la région Ouest du pays", a précisé l'Office dans son rapport, se référant au bilan des services de lutte contre les stupéfiants (Gendarmerie nationale, DGSN et Douanes). La quantité de résine de cannabis saisie durant cette période de référence a enregistré une baisse de 13,46 % par rapport à la même période de l'année 2020, selon la même source. S'agissant des drogues dures, la quantité de cocaïne saisie en Algérie a enregistré une hausse "substantielle", passant de 29 854,947 grammes durant les onze premiers mois de 2020 à 502 858,866 grammes à la même période de l'année 2021, soit une augmentation de 1584,34 %, révèle le même bilan. La quantité d'héroïne saisie a, par contre, baissé de 21,74 %, passant de 2 371,518 grammes à 1 855,982 grammes durant la même période de référence. Les saisies des substances psychotropes ont connu un léger recul, passant de 5 709 258 à 5 037 472 comprimés durant cette même période, soit une baisse de 11,77 %, note le même rapport. Selon les investigations menées par les services concernés, 68 405 individus ont été impliqués dans des affaires liées à la drogue, en hausse de 12,91%, dont 220 étrangers, selon le même bilan qui fait état de 2012 personnes en fuite. Les données de l'ONLDT révèlent également que parmi les personnes impliquées, 13 094 sont des trafiquants, alors que 27 749 sont des usagers et 50 des cultivateurs de cannabis et 12 120 sont des trafiquants de substances psychotropes et 14 843 autres en sont des usagers. S'agissant du trafic des drogues dures, il concerne 247 trafiquants et 157 usagers de cocaïne, et 85 trafiquants et 52 usagers d'héroïne. Durant la même période, 55 049 affaires ont été traitées par les services de lutte, contre 48 971 affaires traitées à la même période de l'année 2020, soit une augmentation de 12,41%. Sur le total de ces affaires traitées, 16 264 sont liées au trafic illicite de la drogue, 38 751 autres affaires relatives à la détention et à l'usage de drogue, et 34 affaires liées à la culture de drogues - cannabis et opium-, conclut la même source.

R. N.

POUR L'ACCÈS AU ROYAUME-UNI

Le pass sanitaire de nos voyageurs validé

Les voyageurs algériens vaccinés peuvent, à partir du 11 février prochain, accéder au Royaume-Uni sur présentation uniquement d'un certificat de vaccination délivré par les autorités sanitaires algériennes, a indiqué la compagnie aérienne nationale Air Algérie.

Annonçant les dernières mises à jour des conditions d'entrée au Royaume-Uni, instaurées par les autorités de ce pays, Air Algérie a expliqué sur sa page Facebook que "les passagers entrant ou transitant par le Royaume-Uni doivent être complètement vaccinés". Les vaccins autorisés sont : Covaxine, Moderna, Janssen (vaccin à dose unique), Novavax (Nuvaxovid et Covovax), Oxford/AstraZeneca, Pfizer BioNTech, Sinopharm Pékin, Sinovac-CoronaVac, a précisé la même source. Elle a, dans ce sens, assuré que l'Algérie sera ajoutée à cette procédure le 11 février 2022, à 4h du matin, soulignant que "la preuve du statut vaccinal se fera par un certificat de vaccination algérien (l'Algérie sera reconnue pour la délivrance des certificats vaccinaux". À cet effet, le test PCR ou Antigen à 48h avant le départ "n'est plus exigé pour les passagers vaccinés", ajoute la Compagnie. Il est également noté que les passagers éligibles sont : les ressortissants britanniques, les ressortissants irlandais, les résidents du Royaume-Uni, ainsi que les détenteurs de visa C, Visa C Affaire et Visa D délivré par les services consulaires britanniques. Les passagers entrant au Royaume-Uni doivent, par ailleurs, rem-

plir, en ligne, 48h avant le vol, un PLF (formulaire de localisation des passagers de la santé publique), lequel doit inclure le numéro de référence de la réservation pour les tests Covid-19 requis.

Le passager doit également être en mesure de prouver qu'il a été entièrement vacciné dans le cadre d'un programme de vaccination avec une preuve de certification approuvée, selon les nouvelles conditions d'accès au territoire du Royaume-Uni.

Le certificat de vaccination doit être

délivré par une autorité de santé publique nationale ou au niveau de l'État, en anglais, français ou espagnol et inclure au minimum le prénom et nom, la date de naissance, la marque et fabricant de vaccins, la date de vaccination pour chaque dose, le pays ou territoire de vaccination et/ou émetteur du certificat.

Ces voyageurs seront soumis à un test Covid-19, à leurs frais, le 2ème jour après leur arrivée et doivent avoir une confirmation de paiement.

R. S.

À L'OCCASION DU 25E ANNIVERSAIRE DE SON ASSASSINAT

L'UGTA rend hommage à Abdelhak Benhamouda

L'Union générale des travailleurs algériens a organisé, hier, au cimetière d'El Alia à Alger, une cérémonie de recueillement à la mémoire de son ancien secrétaire général, feu Abdelhak Benhamouda, lâchement assassiné par des terroristes le 28 janvier 1997. Cette cérémonie s'est déroulée en présence du patron de l'UGTA, Salim Labatcha, des cadres relevant de la Centrale syndicale, des responsables de plusieurs syndicats et organisa-

tions professionnelles ainsi que la famille et les proches du défunt. Une gerbe de fleurs a été déposée sur la tombe du défunt avant la récitation de la Fatiha à la mémoire de ce martyr du devoir national. Dans une allocution prononcée à l'occasion, Labatcha a rappelé les qualités du défunt ainsi que ses valeurs patriotiques et son militantisme qui ont marqué son parcours syndical, soulignant que l'UGTA restera fidèle aux idées et aux positions

du défunt Abdelhak Benhamouda pour défendre les intérêts du pays en les plaçant au-dessus de toute considération, en toutes circonstances, et les intérêts des travailleurs". Feu Benhamouda, "chahid du devoir national et du combat syndical, a voué sa vie pour l'Algérie, a poursuivi Labatcha, soulignant que la Centrale syndicale retraçait, à travers cet anniversaire, "son parcours et ses positions héroïques dont nous avons besoin aujourd'hui pour res-

serrer les rangs et lutter contre les attaques hostiles contre notre pays". Né le 12 décembre 1946, feu Benhamouda, qui a exercé des fonctions dans le secteur de l'enseignement, a débuté son parcours syndical à la fédération de l'Éducation. Il a occupé, par la suite, le poste de SG de l'UGTA de 1990 au 28 janvier 1997, date de son assassinat par les terroristes à la place du 1er mai à Alger près du siège de l'UGTA.

R. N.

**S
T
R
O
P
S**

**LE MANQUE DE RÉALISME
DONNE DES SOUCIS À BELMADI**

**Faudra-t-il
appeler
de nouveaux
attaquants ?**

Les statistiques du premier tour de la coupe d'Afrique des nations qui se poursuit actuellement au Cameroun ont montré que la sélection nationale algérienne fait partie des équipes qui se sont créées le plus grand nombre d'occasions franches dans les trois matchs qu'elle a joués.

Néanmoins, la bande à l'entraîneur, Djamel Belmadi n'a pas été en mesure de les traduire en buts, ce qui lui a valu de quitter l'épreuve dès le premier tour, et ce, à la surprise générale.

C'est que les Verts n'ont pas réussi à trouver la formule magique qui leur permet de déjouer les plans défensifs de leurs adversaires, alors qu'avant cette messe footballistique continentale, ils disposaient de la meilleure attaque en Afrique.

Cela s'est même traduit par la première place qu'ils ont décrochée dans ce registre à l'issue du deuxième tour des éliminatoires du Mondial-2022. Mais, aussi paradoxale que cela puisse paraître, La ligne offensive des Fennecs a sombré au Cameroun, passant à côté de la plaque à l'heure de vérité.

Du coup, les attaquants algériens sont sommés de sonner leur réveil à l'approche de la double confrontation



contre le Cameroun en mars prochain pour le compte des barrages qualificatifs pour le Mondial qatari.

En prévision justement de ces deux rendez-vous décisifs, tout le monde dans les milieux footballistiques nationaux s'interrogent sur la capacité des attaquants de réagir ou s'il y a plutôt lieu de recourir à de nouveaux joueurs dans ce secteur pour provoquer le déclic.

À ce propos, plusieurs noms sont cités comme étant de sérieux candidats pour intégrer les rangs de l'effectif de Belmadi. Parmi ces noms, on peut citer Mohamed Benyettou, l'avant-centre et buteur de la formation d'Al Wakrah au Qatar. L'ancien joueur de l'ESS est en train de réussir l'une de ses meilleures saisons, comme l'attestent ses chiffres jusque-là, puisqu'il comptabilise pas moins de 14 buts, toutes compétitions confondues, tout en contribuant grandement dans la bonne marche de son club bien parti pour valider un billet à l'une des compétitions asiatiques la saison prochaine.

L'autre attaquant sur lequel les regards sont orientés, n'est autre que

l'ex-buteur de la JS Saoura et du championnat, Bilal Messaoudi. Ce dernier, qui a rejoint, lors de l'été dernier, le club belge de Courtrai, commence à bien lancer sa première expérience européenne.

Le joueur de 24 ans a réussi d'ailleurs à gagner la confiance de son entraîneur franco-algérien, Karim Belhocine, parvenant récemment à ouvrir son compteur-buts.

Pour les observateurs, Benyettou et Messaoudi sont considérés comme des armes offensives capables d'apporter des solutions à Belmadi en cette période précise marquée par une stérilité inexplicable de l'attaque de la sélection nationale.

Certains tablent également sur le jeune buteur de l'OGC Nice, Amine Gouri, sauf que pour le moment ce joueur, qui continue de briller dans le championnat de Ligue 1 française, n'est pas du tout emballé à l'idée de défendre les couleurs nationales, peut-être parce qu'il garde espoir de rejoindre prochainement la sélection première de France.

Hakim S.

REVENU PETIT À PETIT À SON MEILLEUR NIVEAU

Ghoulam dans le viseur de la Lazio de Rome

A peine avoir retrouvé la compétition avec son club italien, Naples, que le latéral gauche algérien, Faouzi Ghoulam, est annoncé proche d'un départ avant la fermeture du mercato hivernal. Alors que son contrat se termine au mois de juin prochain, Ghoulam pourrait quitter Naples ces jours-ci. Selon les informations rapportées par la presse italienne, l'international algérien serait sur les tablettes de la Lazio Rome.

Les dirigeants romains aimeraient boucler ce dossier rapidement. Des discussions seraient en cours entre les deux clubs. Une offre de 2 millions d'euros serait en préparation pour l'ancien stéphanois. Apparu à seulement huit reprises en championnat, ce dernier envisagerait de changer d'air.

Après une longue traversée au désert due essentiellement à ses blessures à répétition, Ghoulam a enchaîné, ces dernières semaines, les titularisations, donnant l'impression



de commencer à retrouver son niveau optimal.

Pour beaucoup, il allait annoncer sa retraite l'an dernier, lui qui, à 30 ans, avait déjà connu deux ruptures des ligaments croisés, une fracture de la rotule, de multiples problèmes au genou et, en mars 2021, une nouvelle rupture des ligaments.

Il n'en a finalement rien été et, on l'espère, il semblerait que Faouzi Ghoulam ait pris la bonne décision. Revenu sur

les terrains en septembre dernier, Ghoulam n'avait, jusqu'à présent, que peu joué avec Naples. Profitant de la pandémie de coronavirus (Rui, son concurrent, étant positif) pour être titulaire face à la Juventus en championnat, il avait déjà été très intéressant.

Récemment, face à la Sampdoria de Gênes, l'ex-joueur de l'AS Saint-Étienne a renouvelé sa bonne prestation en se montrant, de nouveau, très disponible et très

solide défensivement. Il est ainsi crédité d'un 7/10 par l'organisme de notation Whoscored, et a fortement contribué à la victoire des siens 1-0 avant de céder sa place à la 80ème minute de jeu.

Ces excellentes prestations du latéral gauche algérien (37 sélections, 5 buts) instaurent très probablement le doute dans l'esprit de son entraîneur Luciano Spalletti qui ne lui avait accordé, jusqu'alors, que très peu de temps de jeu. S'il est encore trop tôt pour en être certain, Faouzi Ghoulam espère quant à lui, pour la première fois depuis bien longtemps, être enfin redevenu le grand joueur qu'il était. En tout cas, l'intérêt que lui accorde la Lazio de Rome prouve bien qu'il est loin d'être fini. Pourvu seulement qu'il se soit débarrassé une fois pour toute de la guigne des blessures.

H. S.

LIGUE1 (16^e JOURNÉE)

Favorable aux grosses cylindrées, un derby à six points à Tlemcen

La 16^e journée du championnat de Ligue 1 de football prévue samedi et dimanche, donnera lieu à des empoignées à la portée des grosses cylindrées qui mettront aux prises les clubs du haut du tableau aux équipes du bas du tableau, alors que l'affiche, CS Constantine-JS Kabylie accapare l'attention générale des amateurs de la balle ronde.

Le leader du championnat, le CR Belouizdad (1er - 33 pts) se rendra à Magra pour y croiser le fer avec le NCM local (15^e - 13 pts), dans une confrontation ouverte à tous les pronostics, vu que les deux "teams" visent des objectifs diamétralement opposés. Le CRB grand bénéficiaire de la précédente journée pour avoir porté son avance à 5 points sur son poursuivant immédiat, la JS Saoura, est conscient de la difficulté de la tâche qui l'attend à Magra. Ce dernier tente par tous les moyens à s'éloigner de la zone de turbulences dans laquelle, il est plongé depuis l'entame de la saison. La JS Saoura (2^e - 28 pts) est confrontée au même problème que le tenant du

CR BELOUIZDAD

L'entraîneur Paquita positif au Covid

L'entraîneur brésilien du CR Belouizdad, Marcos Paquita et l'attaquant Mahi Ben Hamou ont été testés positifs au Covid-19 et devront donc faire l'impasse sur le match de la prochaine journée, prévu samedi (14h30) en déplacement chez le NC Magra, pour le compte de la 16^e journée de Ligue 1, a annoncé vendredi le leader de la compétition. "En application des mesures sanitaires en vigueur, l'équipe senior a subi des tests de dépistage contre le Covid à la veille de son déplacement à Magra, et les résultats ont été positifs pour l'entraîneur Marcos Paquita et l'attaquant Mahi Ben Hamou" a indiqué la Direction des Rouge et Blanc dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel. Autre joueur à devoir faire l'impasse sur le match de samedi, le gardien Tawfik Moussaoui, qui selon le club de Laâqiba "est toujours souffrant", faisant qu'il devra rester à Alger, pour y poursuivre les soins. "Pour pallier l'absence de Moussaoui, le staff technique a décidé de faire appel au jeune Choukri Remmili, le porter de la catégorie des moins de 21 ans" a encore précisé le club. Pour sa part, le jeune Oranais "Islam Belkhir a ressenti quelques douleurs à l'entraînement et là encore, le staff technique a préféré le dispenser du match contre le NCM, pour éviter d'aggraver sa situation avantagée. Concernant l'effectif de la catégorie "Réserves", qui a été décimé par les cas de contamination au coronavirus au cours des dix derniers jours, la direction du Chabab s'est voulue rassurante, en affirmant que désormais, tout va pour le mieux. "Les joueurs de la catégorie U21 ont tous subi un test ECG (ndlr : un électrocardiogramme) et les résultats ont été satisfaisants" a ajouté la direction du CRB dans son communiqué.



R. DES

titre, car il doit se rendre à Alger pour y affronter, le NA Hussein-Dey (12^e - 4 pts) dans un match placé sous le signe de la "défaite interdite". Les gars de la "Saoura" accrochés dernièrement à domicile par l'ES Sétif, ne sont pas disposés à grappiller des points supplémentaires, en dépit de la situation catastrophique dans laquelle se débattent "les Sang et Or", contraints à trouver une solution de sortie avant qu'il ne soit trop tard. Le MC Alger (3^e - 27 pts) renoue avec la compétition après le report forcé de son match contre la JS Kabylie et accueille cette fois-ci, l'ASO Chlef (12^e-14 pts) une des équipes en danger. Le Doyen, à l'instar du CRB et de JSS, sera dans l'obligation de faire le plein pour continuer à jouer le titre, alors que les protégés du coach chélien, Samir Zaoui, ne se déplacent pas au temple du 5 juillet en victime expiatoire, en misant beaucoup sur leur moral retrouvé après la correction infligée au WA Tlemcen (4-0). Au stade du 8 mai 1945 de Sétif, l'ES Sétif (3^e - 27 pts) sera opposée à son voisin de l'Est algérien, l'US Biskra (5^e - 25 pts) soient deux clubs ayant gardé leur stabilité et leur rendement régulier au fil des journées. "L'Aigle Noir" a pu décrocher un nul élogieux à Béchar, alors que l'USB s'est imposée face à l'OM (2-1). Le Paradou A (7^e - 24 pts) accueille le HB Cheghoum-Laid (15^e - 13 pts). Les "Académiciens" dont les dernières sorties manquaient de régularité, après un excellent début de saison, vont tenter de renouer avec le succès, tout en se méfiant de cette équipe du HBCL, qui commence à s'adapter progressivement au rythme de la Ligue 1. A Médéa, l'OM (12^e - 14 pts), aura la visite de l'USM Alger (9^e - 23 pts) en net progrès ces dernières semaines, notamment une victoire

contre le PAC (2-1) et deux nuls de rang devant le MCA et le CSC sur le même score (1-1). Le RC Arba (10^e - 17 pts) qui jouera pour la 2^e fois de suite à domicile, aura pour adversaire, le RC Relizane (16^e-13 pts) qui joue loin de ses bases pour la 12^e journée consécutive. Le Rapid encore traumatisé par son incroyable défaite devant le CRB (2-0) buts inscrits en toute fin de match, tentera de relever la tête, en faisant contre mauvaise fortune...bon coeur. Le stade du Colonel Lotfi de Tlemcen sera le théâtre d'une confrontation à six points entre les deux voisins de l'Ouest algérien, le WA tlemcen (18^e - 6 pts) et le MC Oran (11^e - 15 pts). Ce dernier a retrouvé le goût de la victoire après une longue série d'insuccès. Toutefois, un nouvel revers du WAT à domicile, sonnerait le glas des "Bleu et Blanc" déjà distancés au classement général. La dernière confrontation de cette avant-dernière journée de la phase "aller" se déroulera dimanche à Constantine, entre les locaux du CSC (5^e-25 pts) et les visiteurs de la JS Kabylie (7^e - 24 pts).

Samedi :

NA Hussein Dey - JS Saoura (14h30)
RC Arbaâ - RC Relizane (14h30)
WA Tlemcen - MC Oran (14h30)
Paradou AC - HB Chelghoum Laid (14h30)
Olympique de Médéa - USM Alger (14h30)
NC Magra - CR Belouizdad (14h30)
ES Sétif - US Biskra (15h00)
MC Alger - ASO Chlef (17h00)

Dimanche :

CS Constantine - JS Kabylie (14h30)

LIGUE 2

Reprise de la compétition le 5 février prochain

Le championnat de Ligue 2 reprendra ses droits le 5 février prochain avec le déroulement de la 16^e journée, a indiqué la Ligue nationale de football amateur (LNFA) jeudi. Outre la 16^e, la LNFA a fixé les dates de deux autres journées (17^e, 18^e) qui se dérouleront respectivement les 11-12 février et le 19 février prochain. Pour rappel, la phase aller du champion de Ligue 2 a été bouclée le dimanche 23 janvier avec le déroulement de la rencontre de mise à jour du calendrier entre l'ASM Oran et le MC Saïda (2-0) pour le compte de la 10^e journée du groupe Centre-Ouest. Cette rencontre avait été interrompue par l'arbitre suite à l'annonce du décès du capitaine du MC Saïda, Sofiane Loukar, qui avait été transporté à l'hôpital suite à une chute sur l'aire du jeu. A l'issue de la 15^e journée du groupe Centre-Ouest, le RC Kouba a été sacré champion d'hiver avec 35 points après son succès en déplacement contre le CRB Ain Ouassara (3-0). Dans le groupe Centre-Est, la JSM Bordj Menaël a remporté le titre honorifique avec 35 points.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (JSK-ROYAL LÉOPARDS)

L'arbitre constate l'absence de l'équipe visiteuse

Le match opposant la JS Kabylie au Royal Léopards d'Eswatini, pour le compte du 2^e tour préliminaire additionnel de la Coupe de la Confédération de football, prévu ce jeudi à 18h00 à Tizi-Ouzou, n'a pas eu lieu en raison de l'absence de l'équipe visiteuse qui ne s'est pas déplacée en Algérie. "L'équipe de la JSK s'est présentée sur le terrain à l'heure du match, les arbitres de la rencontre ayant constaté l'absence de l'adversaire ont sifflé la fin de la partie", a écrit le club algérien sur sa page officielle Facebook. "Il y a lieu de signaler que la Confédération africaine (CAF) a informé la Fédération algérienne et la JSK que ce cas sera soumis à la commission des compétitions interclubs qui prendra la décision définitive", ajoute la même source. Pour rappel, ce rendez-vous a été reporté à trois reprises, pour des considérations liées à la pandémie du coronavirus, avant d'être reprogrammé pour ce jeudi. Lors de la première manche, disputée au stade de Manzini, les "Canaris" se sont inclinés (1-0). Selon le tirage au sort de la phase de poules, effectué fin décembre au siège de la CAF au Caire (Egypte), le vainqueur de cette double confrontation évoluera dans le groupe B aux côtés d'Orlando Pirates (Afrique du Sud), de la JS Saoura (Algérie) et d'Al-Ittihad (Libye).

FAF

Djahid Zefizef nouveau manager général des Verts

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé jeudi la désignation de Djahid-Abdeloueh Zefizef en qualité de nouveau manager général de l'équipe nationale A. Cette désignation intervient après le limogement d'Amine Labdi lundi, lors de la réunion de travail du président de la FAF, Charaf-Eddine Amara, avec les membres des différents staffs de la sélection nationale, en prévision de la double confrontation face Cameroun pour le compte des barrages de la Coupe du Monde Qatar 2022. Après l'élimination des Verts dès le 1^{er} tour de la CAN-2021, terminant à la dernière place du groupe E avec un point seulement, le patron de la FAF avait promis des changements significatifs dans les structures qui gèrent l'équipe nationale A. Djahid-Abdeloueh Zefizef (59 ans) avait déjà occupé plusieurs postes au niveau de la FAF, dont celui de vice-président lors du mandat de l'ancien président Khierddine Zetchi avant de démissionner en septembre 2018. Il a été également des campagnes des Verts en Coupe du monde 2010 en Afrique du Sud et 2014 au Brésil avec l'ancien président Mohamed Raouraoua, en qualité de membre du bureau fédéral. La première mission du nouveau manager des Verts consiste à préparer la double confrontation contre le Cameroun en barrages du mondial 2022 prévue entre le 23 et le 29 mars prochain.

COUPE DU MONDE DES CLUBS)

Un trio d'arbitre algérien retenu

Le trio arbitral algérien composé de Mustapha Ghorbal, et ses assistants Abdelhak Etchiali et Mokrane Gourari ont été retenus, par la FIFA, pour officier lors de la prochaine Coupe du monde des clubs qui se tiendra du 3 au 12 février 2022 aux Emirats Arabes Unis, a indiqué un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF). "Le trio algérien, l'unique représentant africain, a dû quitter la CAN TotalEnergies - Cameroun 2021 pour rejoindre la capitale émiratie pour assister à des séminaires avant d'entamer la compétition", a révélé l'instance fédérale. Lors de ce tournoi, le club émirati d'Al-Jazira croisera le fer avec les Néo-Zélandais d'Auckland lors du match d'ouverture, avant que le vainqueur de cette confrontation ne joue les Saoudiens d'Al-Hilal pour rejoindre Chelsea, champion d'Europe, en demi-finale. Par ailleurs, les Égyptiens d'Al Ahly seront opposés aux Mexicains de Monterrey, et le vainqueur affrontera le club brésilien de Palmeiras, vainqueur de la Copa Libertadores, dans l'autre demi-finale. Il est à rappeler que l'arbitre Mustapha Ghorbal a arbitré le match d'ouverture de la CAN 2021 entre le Cameroun et le Burkina (2-1).

MONDIAL-2022 (QUALIFICATIONS)

Le Brésil accroché par l'Équateur

Déjà qualifié pour le Mondial, le Brésil a vécu un match pour le moins étonnant, ce jeudi à Quito. Malgré le but précoc de Casemiro, les Auriverdes ont dû partager les points avec un Équateur accrocheur (1-1). Les deux équipes ont vite été réduites à dix et Alisson a, par deux fois, lui aussi frôlé l'expulsion. Les Équatoriens (3^{es}) se rapprochent du Qatar.



Ce fut laborieux, mais le Brésil est parvenu à garder son invincibilité dans ces éliminatoires du Mondial 2022 en zone Amsud. Pour cette rencontre de la quinzième journée, la Selección s'est accrochée au point du match nul contre l'Équateur (1-1). Dans une ambiance bouillante, les quintuples champions du monde ont longtemps mené au score mais le collectif de Tite a souffert dans les dernières minutes d'une partie que les deux équipes ont joué à dix contre dix pendant plus de 80 minutes ! Finalement, la bonne opération comptable est pour l'Équateur, troisième, qui a pris provisoirement sept points d'avance sur ses principaux poursuivants, la Colombie et le Pérou. Déjà qualifié, le Brésil a quand même vu la défaite de très près. Une chose est sûre : il ne

fallait pas arriver en retard dans La Casa Blanca de Quito. Dès les premières secondes du match, l'Équateur s'est procuré une énorme occasion de but mais le capitaine Enner Valencia a manqué d'adresse au moment de placer son coup de tête depuis les six mètres.

De son côté, le Brésil a fait parler son réalisme. Sur un centre de Philippe Coutinho, de retour après 471 jours d'absence en sélection, Casemiro a profité d'un cafoillage dans la surface de réparation pour ouvrir le score à bout portant (6e, 0-1). À partir de là, le Brésil s'est bien installé dans la partie et sur un ballon en profondeur, Matheus Cunha s'est pris les crampons d'Alexander Dominguez directement dans le cou. Sorti de façon peu académique, le gardien de La Tri s'est fait logiquement exclure (15e).

Si le début de match a pu ressembler à un scénario cauchemardesque pour l'Équateur, il n'en a rien été dans la suite des événements. Averti en tout début de match, Emerson Royal a récolté un deuxième carton jaune synonyme d'expulsion pour une faute sur Michael Estrada (21e), laissant les deux formations à dix contre dix.

ALISSON, SAUVÉ DEUX FOIS PAR LE VAR

Le tempo n'est pas redescendu pour autant, puisqu'Alisson Becker a d'abord été expulsé à son tour par Wilmar Roldan, avant que l'arbitre colombien ne se décide à utiliser la VAR pour annuler la sanction mais confirmer le coup franc équatorien. Derrière, Pervis Estupinan a tenté sa chance sans succès (26e). Si la Canarinha a essayé de faire la différence par Cunha

L'Iran qualifié après sa victoire sur l'Irak

L'Iran s'est qualifié pour la sixième phase finale de Coupe du monde de son histoire, la troisième consécutive, après sa victoire sur l'Irak (1-0), jeudi à Téhéran en match de qualification du groupe A de la zone Asie.

L'Iran est le quatorzième pays à valider son ticket pour le Mondial-2022 (21 novembre au 18 décembre) et le deuxième de la zone Asie après le Qatar, qualifié en tant que pays organisateur. La "Team Mellis" a survolé le groupe A avec six victoires en sept matches (19 points) et est sûr de terminer à l'une des deux premières places qualificatives à trois journées de la fin. La Corée du Sud, deuxième du groupe avec huit points d'avance sur les Emirats arabes unis, est toute proche d'obtenir son billet pour le

Mondial. Elle se déplacera en Syrie, dernière du groupe (deux points), le 1^{er} février. Au Qatar en fin d'année, l'Iran tentera de franchir pour la première fois le premier tour d'un Mondial après cinq essais infructueux lors de ses précédentes participations en 1978, 1998 (malgré une victoire de prestige sur les États-Unis 2-1), 2006, 2014 et 2018. L'Iran, vainqueur depuis l'arrivée à sa tête du Croate Dragan Skocic en février 2020 (onze victoires et un nul), s'est imposé grâce à un but de l'attaquant de Porto Mehdi Taremi juste après la pause (48e). "Nous sommes heureux, nous allons à la Coupe du monde," ont chanté des supporters en liesse à la sortie du stade. "C'est notre équipe, ce sont des lions." Pour la première fois depuis plus de deux ans, des femmes ont

été autorisées à assister à cette rencontre dans le stade. Depuis environ 40 ans, la République islamique interdit généralement l'accès des stades aux spectatrices, notamment pour des matches de football, car les religieux qui jouent un rôle prépondérant dans ce pays musulman soutiennent qu'elles doivent être protégées de l'atmosphère masculine et de la vue des hommes partiellement dévêtus.

En septembre 2019, la Fifa, instance dirigeante du football mondial, avait ordonné à l'Iran de permettre aux femmes d'accéder sans restrictions aux stades. Un mois plus tard, elles avaient pu assister, au stade Azadi de Téhéran, à la rencontre opposant l'Iran au Cambodge, match de qualification pour le Mondial-2022.----

PREMIER LEAGUE

Une réunion urgente pour lutter contre les incidents entre supporters

Une réunion urgente avec les dirigeants de la Premier League, qui gère la première division anglaise de football, a été demandée, jeudi, par le responsable de l'unité football de la police britannique afin de lutter contre les incidents entre supporters. Une augmentation de 36% de ces incidents au cours de la première moitié de l'actuelle saison, par rapport à la même période de l'exercice 2019-20, a été révélée, récemment, par la police britannique. La semaine dernière, le défenseur de Chelsea, Antonio Rüdiger, a reçu des projectiles lancés depuis les tribunes du stade de Tottenham à Londres, et deux joueurs d'Aston Villa,

Lucas Digne et Matty Cash, ont été atteints par des bouteilles d'eau en plastique lancées par des supporters d'Everton. Mark Roberts, responsable de l'unité de police, souhaite qu'une réponse soit apportée à ces troubles et appelle à une réunion immédiate avec les dirigeants de la Premier League. "J'ai écrit à la Premier League pour demander une réunion d'urgence mais je n'ai pas encore eu de réponse", a déclaré M. Roberts jeudi à l'AFP. "Cela nécessitera une réponse conjointe des clubs, de la Ligue, du gouvernement, des supporters et de la police". "Il serait faux de prétendre que nous sommes revenus ou nous étions (il y

quelques décennies), mais il est certain que l'image (de la Premier League) se détériore et une action coordonnée est nécessaire si nous ne voulons pas qu'elle s'abîme davantage", a encore dit M. Roberts. Selon la police, 759 incidents ou désordres ont été signalés au cours de la première moitié de saison (et 802 arrestations), contre 560 pour la même période lors de la saison 2019-20 (547 arrestations), soit avant la période de confinement imposée par la crise du coronavirus. En Angleterre les stades sont totalement ouverts aux spectateurs en ce moment, suite à l'assouplissement des restrictions sanitaires liées au Covid-19.

FC BARCELONE

Joan Laporta instaure un étonnant salary cap

Le président du club barcelonais a pris une décision qui risque d'avoir un certain impact sur le mercato du Barça. C'est peut-être une première pour une grosse équipe européenne. Si la masse salariale totale des clubs espagnols - avec le Barça en tête de liste - est déjà contrôlée de très près par le fair-play financier de la Liga, voici que Joan Laporta souhaite mettre en place une solution en interne, afin d'éviter les débordements et les gros contrats signés ces dernières années, qui ont en partie mené le club à la situation financière intenable dans laquelle il baigne aujourd'hui. Ainsi, le patron de la formation catalane a pris une grosse décision sport : il y aura un plafond salarial de 10 millions d'euros net par an. Aucune recrue ne pourra être signée avec un salaire supérieur, même si, le média indique qu'il sera possible d'inclure certains bonus et variables pour attirer des stars, comme Erling Haaland par exemple. Mais concernant le salaire pur, il n'y aura aucune exception.

BEAUCOUP DE JOUEURS DE L'ÉQUIPE N'AURAIENT PAS PU ÊTRE RECRUTÉS !

Une décision qui risque fortement de limiter les Barcelonais sur le mercato, mais qui se veut bénéfique pour le club sur le moyen-long terme, du moins aux yeux de la direction. Aujourd'hui, ils sont pourtant plusieurs à toucher ce salaire, avec Antoine Griezmann et Philippe Coutinho, prêts actuellement, et respectivement à 21 et 12 millions d'euros net.

Des joueurs comme Sergio Busquets, Jordi Alba et Ousmane Dembélé sont au-dessus de ces 10 millions, tout comme Gerard Piqué l'était avant d'accepter de baisser son salaire. Autant dire que la marge de manoeuvre du Barça va être limitée et bien inférieure à ce que pourront offrir les autres gros clubs européens pour les meilleurs joueurs de la planète.

MANCHESTER CITY

Offre de contrat à Paulo Dybala

Libre de tout contrat en juin prochain, l'Argentin commence à voir les grands d'Europe frapper à sa porte. Et après l'Inter, c'est au tour des Citizens de tenter leur chance.

Depuis la mi-janvier, tout s'accélére dans le dossier Paulo Dybala (28 ans). Le 13, des rumeurs en provenance d'Argentine indiquaient que le prodige de la Juventus aurait décidé de ne pas prolonger son contrat (qui s'achève en juin prochain). Le lendemain, la presse italienne révélait que l'Inter aimerait sauter sur l'occasion. Passé de la Juventus à l'Inter, Beppe Marotta tente depuis de nombreux mois d'enrôler Dybala. Et aujourd'hui, les Nerazzurri offrent un projet sportif comparable à celui des Bianconeri. Mais surtout un peu plus d'argent au numéro 10 de la Vieille Dame ! En effet, les Lombards ont proposé 7,5 M€ annuels (plus bonus) et un contrat jusqu'en 2027.

L'OFFRE DE CITY ÉCRASE TOUT

De son côté, la Juventus avait formulé une première offre (8 M€/an + 2 M€ de bonus, contrat jusqu'en 2026), avant d'en envoyer une deuxième avec un bail de plus courte durée (7 M€ annuels + bonus, contrat jusqu'en 2025). Pas de quoi la mettre en position de force. Encore moins depuis que la Gazzetta dello Sport nous apprend qu'un troisième larron veut griller la politesse à tout ce petit monde. Le quotidien au papier rose affirme en effet que Manchester City est entré dans la bataille. Cela fait un long moment que les Citizens s'activent pour renforcer leur secteur offensif, notamment depuis les départs de Sergio Agüero et Ferran Torres. Et avec Dybala, ils ont transmis une offre que leurs concurrents italiens vont avoir du mal à égaler. City a donc offert à l'Argentin un salaire annuel de 10 M€ et un contrat jusqu'en 2027. De quoi convaincre le joueur de mettre un terme à une aventure italienne longue de dix ans ?

SÉTIF. SPÉCULATION

Saisie de plus de 9 tonnes de sucre stockées de manière illicite

Les services de la sûreté de wilaya de Sétif ont mis fin aux pratiques d'un individu qui stockait plus de 9 tonnes de sucre de manière illicite, à l'intérieur d'un atelier de fabrication de chocolat ne répondant pas aux conditions d'hygiène requises, situé dans la cité Yahiaoui, à l'Est de la ville de Sétif, a-t-on appris mercredi auprès du corps constitué.



L'opération a été réalisée suite à l'exploitation de renseignements dénonçant un individu qui stockait d'importantes quantités de sucre à l'intérieur de son atelier de fabrication de chocolat situé dans la ville de Sétif, a précisé le chargé de la communication de ce corps constitué, le commissaire de police Abdelouahab Aissani, ajoutant que la surveillance de l'endroit a permis la découverte et la saisie de cette quantité de sucre dont le propriétaire ne dispose d'aucune facture. L'opération a permis également de découvrir que le concerné

fabriquait ses produits dans un espace dépourvu des moindres conditions d'hygiène, a fait savoir la même source, précisant qu'une importante quantité de ces produits a été mise à la disposition des services compétents qui s'occuperont de la destruction des produits impropres à la consommation.

La brigade économique et financière de la sûreté de wilaya a ouvert une enquête sur les circonstances de cette affaire, a noté la même source, soulignant qu'après finalisation de toutes les procé-

dures en vigueur, le transfert de la quantité de sucre aux services compétents et la destruction des produits impropres à la consommation, deux dossiers pénaux distincts ont été élaborés à l'encontre du mis en cause.

L'individu concerné, poursuivi pour "stockage de quantités importantes de sucre sans facturation et fabrication de produits alimentaires dans un atelier dépourvu des moindres conditions d'hygiène", a été présenté devant le parquet local, a-t-on indiqué.

TAMANRASSET. ANADE

Plus de 200 projets financés en 2021

Au moins 211 projets ont été financés et 173 autres sont entrés en exploitation l'année dernière dans la wilaya de Tamanrasset, via le dispositif de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), a-t-on appris jeudi auprès de cet organisme. Ces projets concernent divers segments d'activités, notamment les services de l'industrie, le bâtiment, l'agriculture et les travaux publics, a indiqué le directeur de l'ANADE de Tamanrasset, Messaoud Messaoudi, en signalant qu'ils couvrent des créneaux exigés par le marché local de l'emploi. Devant générer des centaines d'emplois, ces projets, qui ont bénéficié d'un accompagnement de l'ANADE, sont appelés à contribuer à la dynamique du développement local, grâce à l'apport de nouvelles capacités de production, a-t-il ajouté. L'année 2021 a ainsi vu l'entrée en phase d'exploitation de 173 projets, couvrant divers domaines, l'approbation bancaire de 230 dossiers pour financement, et l'aval par l'ANADE de 250 nouveaux dossiers sur 444 déposés. Un plan de communication est arrêté par l'ANADE pour sensibiliser les jeunes et orienter les efforts vers leur accompagnement, à travers la maison de l'entrepreneuriat (au sein de l'Université) et l'intensification des actions avec les Centres de la formation professionnelle pour aider les diplômés universitaires et les stagiaires promus à se frayer un chemin dans le monde professionnel.

GUELMA. CONSERVATION DES FORÊTS

Plantation de caroubiers sur une surface de 126 hectares

Les services de la Conservation des forêts de la wilaya de Guelma ont procédé à la plantation de caroubiers sur une surface de 126 hectares (ha) à travers plusieurs zones forestières affectées par les incendies dans le cadre du programme national de reboisement 2021/2022, a-t-on appris mercredi auprès de la Conservation. La stratégie du secteur pour la saison en cours repose sur la diversification des essences forestières utilisées pour le reboisement, avec l'intégration du caroubier qui représente une espèce à intérêt économique réel, a indiqué à l'APS le conservateur local des forêts, Boubaker Ouadi, avant de préciser que 31 500 plants de caroubiers ont été mis en terre à ce jour. Les services de la Conservation des forêts ont prévu, au titre de l'actuelle saison, de planter 130 ha de caroubiers soit 20 % des 700 ha retenus dans le programme de reboisement forestier, selon M. Ouadi. Les habitants de zones riveraines des forêts ont exprimé leur souhait de bénéficier de plants de caroubiers pour les planter, a noté le conservateur local des forêts qui a rappelé qu'au cours des deux dernières années, 8 000 plants de caroubiers ont été distribués au profit de 160 habitants des zones rurales.

BORDJ BOU-ARRERIDJ. INVESTISSEMENT

Relance de 28 projets à l'arrêt

Vingt-huit (28) projets d'investissement et une unité de production à l'arrêt dans plusieurs régions de la wilaya de Bordj Bou Arreridj ont été relancés dans le cadre des activités de la commission de wilaya chargée de lever les contraintes sur l'investissement, mettre en place un climat d'affaires encourageant pour les investisseurs et booster le développement économique local, a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale de l'industrie.

Sur 120 projets complets, les contraintes ont été levées sur 28 projets et des autorisations exceptionnelles ont été

accordées à leurs propriétaires activant dans l'industrie de la céramique, des produits chimiques (chlore et sodium) ainsi que l'emballage et l'agroalimentaire entre autres, a précisé la même source, ajoutant que les nouvelles unités de production ont permis la création de plus de 2 200 postes de travail permanents.

Selon la direction de l'industrie, il a été procédé à "la récupération d'une assiette dépassant 30 hectares (ha), réservée à l'investissement industriel et dont les bénéficiaires n'ont pas respecté leur engagement de réaliser leurs projets", et ce à l'issue de

l'inspection de 482 projets à travers les différentes zones industrielles et à l'extérieur, dans le cadre d'opérations d'assainissement ciblant toutes les zones industrielles et les zones d'activité de la wilaya. Il est prévu, en outre, la création de 23 mini zones d'activité destinées aux petites et moyennes entreprises et aux start-up, à travers 13 communes de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, sur une surface de 116 ha, dont 3 mini zones d'activités pilotes actuellement en aménagement dans les communes de Bordj Bou Arreridj, Khelil et Ain Taghrout, a-t-on rappelé.

EL-OUED. TOURISME

Projet de réalisation d'une zone dédiée aux activités de camping saharien

La réalisation d'une zone dédiée aux activités de camping saharien est projetée sur le territoire de la wilaya d'El-Oued dans le but de développer les activités touristiques dans la région, ont indiqué mercredi les responsables de la direction locale du Tourisme et de l'Artisanat (DTA). Localisée sur une superficie de 5 600 hectares (extensible) dans la zone de "Bir-Bahadi", chevauchant sur le territoire des communes de Nekhla et Douar El-Ma, cette zone intervient en application de la décision des autorités locales de consacrer des espaces pour les activités de tourisme saharien, dans leur diversité, pour ouvrir des perspectives de développement de ce type d'activités dans la région et générer des ressources économiques hors-hydrocarbures, a précisé le DTA Djilali Chamani.

Le cahier des charges de ce projet visant le soutien de l'investissement touristique dans la wilaya a été mis à la disposition des agences de

tourisme et de voyages pour y suggérer des activités touristiques dans le but de meubler la longue saison touristique saharienne, s'étalant sur huit mois (octobre-mai).

Une dizaine d'agences ont déjà adhéré à la démarche pour lancer des projets et activités touristiques, conformément aux clauses du cahier des charges et allant dans le sens du développement du tourisme saharien, dont l'artisanat, l'art culinaire populaire et les sports sur sable.

Selon le DTA d'El-Oued, la relance des activités touristiques sera appuyée par une série de mesures incitatives en direction du promoteur touristique consistant, notamment, en l'exonération de taxes fiscales et parafiscales. La création d'une zone d'activités de camping touristique saharien a été longtemps sollicitée par les promoteurs touristiques locaux pour offrir un produit touristique plein: tourisme, détente et artisanat, a soutenu M. Chamani.

KHENCHELA. DJS

100 millions DA pour la réhabilitation des structures de la jeunesse

La Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Khenchela a octroyé une enveloppe financière de 100 millions DA pour la réhabilitation des structures de la jeunesse réparties sur différentes communes, a-t-on appris mercredi du directeur local de la Jeunesse et des Sports. Le montant a été dégagé du Fonds de développement des Hauts-plateaux pour l'entretien et la requalification de 10 établissements de jeunes courant 2022, a précisé à l'APS Larbi Touahria. Les établissements concernés sont les maisons de jeunes des communes de Chechar, Kaïs, Aïn Touila, Bouhmama, El-Hamma, Taouzianet, M'toussa et El-Mehmel ainsi que la salle polyvalente d'Ouled Rechache et le centre de loisirs scientifiques du chef-lieu de wilaya, a ajouté M. Touahria. L'attribution temporaire des marchés aux entreprises retenues au terme des consultations organisées, aura lieu, selon lui, en février prochain et sera suivie de procédures légales précédant l'installation des chantiers et l'engagement des travaux qui devraient avoir lieu au cours du 1er semestre 2022. Les travaux ainsi prévus portent sur la réfection de l'étanchéité et de la peinture ainsi que l'entretien des divers réseaux de ces 10 établissements, dont certains n'ont pas bénéficié de telles actions depuis 30 ans, a souligné M. Touahria. Au terme de ces opérations, ces établissements devront reprendre vie et offrir de meilleures conditions d'accueil aux jeunes les fréquentant, et seront ouverts aux associations actives de sorte à accueillir et encadrer le plus grand nombre de talents, a assuré le directeur local de la Jeunesse et des Sports.

SKIKDA. ENTREPRISE PORTUAIRE

Hausse de 5% du volume des activités en 2021

L'Entreprise portuaire de Skikda a enregistré une hausse de 5% du volume de ses activités portuaires en 2021 comparativement à l'année 2020, a-t-on appris jeudi auprès de l'Entreprise.

Le volume des échanges effectués par cette entreprise portuaire, durant l'année 2021, a dépassé 22 millions de tonnes contre 21,111 millions de tonnes en 2020, soit une augmentation de 5 %, a précisé à l'APS son PDG, Imad Djalal Tanfour. Pour ce qui est du secteur des hydrocarbures, les échanges ont excédé, l'année dernière, 19 millions de tonnes contre 18,510 millions de tonnes en 2020, a ajouté le même responsable qui a souligné que le volume des échanges des produits gaziers a dépassé 3,666 millions de tonnes, soit une hausse de 82 % par rapport à l'année précédente. Selon le même responsable, le trafic de marchandises générales ont progressé de 4 % avec un volume de 2,700 millions de tonnes contre 2,600 millions de tonnes en 2020, affirmant que



le volume des exportations a dépassé 18,781 millions de tonnes en 2021, soit une hausse de 6 % comparativement à 2020. Il a précisé à cet effet que le volume des exportations de marchandises générales a connu une augmentation de 128 %, tandis que celui des exportations des hydrocarbures a augmenté de 5 % durant l'année dernière. Les importations durant cette même période ont enregistré une baisse de 5 % par rapport à 2020 avec un volume de 3,283 millions de tonnes, selon la même source qui a relevé un

recul de 20 % de l'activité des conteneurs avec le traitement de 124.357 conteneurs en 2021 contre 154.621 en 2020. En dépit de la conjoncture sanitaire exceptionnelle due à la pandémie de Covid-19, l'entreprise portuaire de Skikda a réalisé un chiffre d'affaires de près de 10 milliards DA en 2021, enregistrant ainsi une progression de 7 % par rapport à 2020, a affirmé M. Tanfour. La même source a souligné, par ailleurs, que l'année 2021 s'est caractérisée à l'entreprise portuaire de Skikda par le lancement des exportations du clin-

ker (ciment brut) pour un volume total de 255.000 tonnes, affirmant que par souci d'améliorer les conditions d'exportation de cette matière, l'entreprise portuaire acquerra prochainement un chargeur de navires. M. Tanfour a ajouté, en outre, que l'entreprise portuaire de Skikda a exporté en 2021 "pour la première fois" un générateur de 284 tonnes produit par l'usine General Electric Algeria Turbines (GEAT) de Batna, considérant que l'opération d'exportation d'un générateur de cette taille a été "une réussite" et constitue "une grande réalisation". Cette opération pour le succès de laquelle tous les moyens ont été mobilisés sera suivie par d'autres opérations d'exportations de turbines et de générateurs, a-t-il assuré. Aussi, dans le cadre de sa contribution à la lutte contre l'épidémie de Covid-19, l'entreprise portuaire de Skikda a fait don d'un générateur d'oxygène et d'une station de remplissage de bouteilles d'oxygène à l'hôpital Abdelkader Nettour de Collo, en plus de divers équipements de réanimation pour l'hôpital Saâd Kermeche de Skikda, a-t-on rappelé. L'entreprise a lancé également plusieurs campagnes de vaccination au profit des travailleurs, de leurs familles et de citoyens, en coordination avec la direction de la santé de la wilaya.

M'SILA. PISTES

AGRICOLES

Ouverture de 36 km en 2022

Un projet portant sur l'ouverture de 36 km de pistes agricoles sera concrétisé au cours de l'exercice 2022, à travers plusieurs communes de M'sila, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. Ce projet inscrit au profit de la wilaya de M'sila au cours des exercices précédents, concernera une dizaine de communes en majorité connues par leur activité agricole, ont précisé les mêmes services, expliquant que ces projets en cours de réalisation constituent un plan de charge aux entreprises de réalisation relevant du secteur de l'agriculture. En plus de désenclaver les exploitations agricoles et de faciliter la mobilité des agriculteurs, "ce projet de pistes agricoles ouvrira, une fois réceptionné, de nouvelles perspectives pour la commercialisation des produits agricoles, particulièrement les cultures maraichères et hors-saison", a-t-on également indiqué. La wilaya de M'sila, qui s'est transformée d'une wilaya caractérisée par l'élevage ovin à une wilaya à caractère agricole, lui a permis d'occuper la 13^{ème} place en matière de production de légumes et la troisième dans la production des viandes rouges, a-t-on conclu.

CHLEF. PÊCHE ET PRODUCTIONS HALIEUTIQUES

Une commission ministérielle inspecte des installations du secteur

Une commission relevant du ministère de la Pêche et des Productions halieutiques effectue depuis mercredi une visite d'inspection des installations et des projets du secteur situés dans cinq communes longeant le littoral de la wilaya de Chlef, a indiqué jeudi un communiqué de la direction de la pêche et des productions halieutiques.

Une commission ministérielle composée de deux inspecteurs et du conseiller du ministre de la Pêche et des Productions halieutiques effectue depuis mercredi une visite d'inspection des installations et projets du secteur situés dans les communes de Beni Haoua, Oued Goussine, Ténès, Sidi Abderrahmane et El Marsa, a précisé le communiqué.

Cette visite a permis d'inspecter les ports de pêche longeant le littoral de Chlef, la pêcherie et l'unité de fabrication de glace à Ténès, ainsi que la zone d'activités aquacoles à Sidi Abderrahmane et des projets d'aquaculture des deux sociétés "El Mokretar Aqua" et "Med Aquafish".

À cette occasion, la délégation a visité le site choisi pour la réalisation du projet d'une plage pour la pêche artisanale dans la commune d'Oued

Goussine, où il a été proposé de soumettre le projet à l'étude technique au titre du programme de développement local et des collectivités locales.

La commission poursuit aujourd'hui sa visite d'inspection à travers la tenue de rencontres avec les professionnels du secteur de la pêche et des productions halieutiques,

en coordination avec les cadres de la direction locale, la Chambre de la pêche et les acteurs du secteur en général.

La même délégation s'était réunie mercredi à Beni Haoua avec nombre de professionnels du secteur pour s'enquérir des préoccupations des professionnels et trouver des solutions aux différents problèmes soulevés.

TISSEMSILT. RÉSEAU DU GAZ NATUREL

Plus de 900 foyers raccordés en 2021

Plus de 900 foyers des zones rurales éloignées de la wilaya de Tissemsilt ont bénéficié, l'année dernière, de raccordements au réseau de distribution du gaz de ville, a-t-on appris, jeudi auprès de la direction de l'énergie et des mines. Cette opération, inscrite au titre du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, a touché sept zones rurales : Froussa, Rahahoua (commune de Lazhariya), Mezaouda (Sidi Slimane), Sfisifa et Ouled Adda (Mâassim), Ras Mou (Sidi Abed) et Ghriyya (Sidi Lantri). Les travaux ont nécessité un investissement de plus de 100 millions de dinars. Ils ont porté sur la réalisation de plus de 20 km du réseau de distribution du gaz naturel. Par ailleurs, la même direction prévoit l'achèvement, avant la fin du premier trimestre de cette année, l'achèvement des projets de raccordement au gaz naturel en faveur de plus de 400 foyers de six zones éloignées relevant des communes de Boukaïd, Mâassim et Lardjam. Les projets ont bénéficié d'un financement de plus de 70 millions de dinars au titre du même fonds. Avec l'achèvement de ces projets, le taux de raccordement des zones rurales de la wilaya au réseau de distribution du gaz naturel sera porté à plus de 90 %, a-t-on souligné. La wilaya de Tissemsilt compte, à la fin de l'année écoulée, plus de 50.000 foyers bénéficiant de cette source d'énergie à travers ses 21 communes.

OUARGLA. DESTINÉS À ACCUEILLIR DES PROJETS D'INVESTISSEMENT

Attribution de 323 lots dans la zone d'activités d'Ain El-Beida

Pas moins de 323 lots destinés à accueillir des projets d'investissement ont été attribués au niveau de la nouvelle zone d'activités de la commune d'Ain El-Beida (périphérie d'Ouargla), a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. D'une surface globale de plus de 235 hectares, ces lots, attribués au titre de concession, incessible et intransférable, devront accueillir 246 projets totalisant un volume d'investissement de 24,6 milliards DA et devant générer, une fois opérationnels, 10.840 emplois, a-t-on précisé. Les 97 lots restants seront attribués prochainement au niveau de la même zone, ont signalé les mêmes services, affirmant que, pour encourager les promoteurs à donner forme à leurs projets, des travaux d'aménagement y ont été engagés, dont ceux des voies et autres réseaux divers (électricité, gaz, eau et assainissement). Couvrant 333,88 ha, la nouvelle zone d'activités de la commune d'Ain El-Beida, appelée à contribuer à l'impulsion de l'action de développement dans la région, devra servir d'assiette aux projets liés aux secteurs de l'industrie, les matériaux de construction, l'agro-alimentaire, la métallurgie et les services.

AÏN TÉMOUCHENT. TOURISME

Octroi d'autorisations d'exploitation exceptionnelle à 8 projets

Huit (8) projets touristiques à Aïn Témoüchent ont bénéficié d'autorisations d'exploitation exceptionnelle leur permettant d'entrer en service, a-t-on appris jeudi du directeur de wilaya par intérim du secteur, Abdellah Belouadi. L'opération d'octroi d'autorisations d'exploitation exceptionnelle au profit des investisseurs dans le domaine touristique entre dans le cadre des mesures visant à lever les contraintes et les obstacles sur les projets d'investissement, a précisé le responsable du secteur. "Ces projets, liés à l'activité hôtelière, sont répartis à travers les plages de Rechgoun, localité balnéaire relevant de la commune de Beni-Saf, de Sassel, relevant de la commune de Ouled Boudjemâa et de Terga, lesquels doivent générer près de 250 postes d'emplois permanents", a-t-il indiqué. Parmi les causes qui avaient empêché l'entrée en exploitation des structures touristiques, la non délivrance du certificat de conformité et du permis de construction dans certains cas.

Les sorties sur site de la commission de wilaya chargée du suivi des investissements pour s'enquérir de la situation de ces investissements, dont les travaux ont été achevés, ont permis de lever les obstacles et l'octroi d'autorisations d'exploitation exceptionnelle leur permettant d'entrer en activité, en attendant la régularisation de leur situation de façon définitive, a précisé Abdellah Belouadi.

CRISE UKRAINIENNE

Moscou veut le dialogue, «pas la guerre»

Le chef de la diplomatie russe a affirmé vendredi vouloir la diplomatie et "pas la guerre", après l'appel américain à "revenir à la table des négociations" et à ne pas envahir l'Ukraine.

«**N**ous avons choisi la voie de la diplomatie depuis de nombreuses décennies", a déclaré Sergueï Lavrov dans une interview diffusée sur plusieurs radios et télévisions russes, "il faut travailler avec tout le monde, c'est notre principe". "Si cela tient à la Russie, il n'y aura pas de guerre. Nous ne voulons pas de guerres. Mais nous ne permettrons pas non plus que nos intérêts soient grossièrement bafoués, ignorés", a-t-il ajouté. La Russie réclame la fin de la politique d'élargissement de l'Alliance atlantique, notamment à l'Ukraine, et un retour des déploiements militaires occidentaux aux frontières de 1997. Les Etats-Unis et l'Otan ont, sans surprise, formellement rejeté mercredi ces demandes clés de Moscou, tout en ouvrant à nouveau la



PH: DR

porte à des négociations sur des limites réciproques au déploiement des missiles de courte et moyenne portée des deux puissances nucléaires rivales en Europe ainsi qu'aux exercices militaires aux abords du camp adverse. La Russie s'est montrée réservée, et a dit préparer une réaction alors que les Etats-Unis l'appelaient à "revenir à la table des négocia-

tions" malgré cette première réaction. Vendredi, M. Lavrov a indiqué avoir trouvé "des graines de rationalité" dans la réponse occidentale, "sur des sujets d'importance secondaire". Vladimir Poutine et Emmanuel Macron, doivent s'entretenir vendredi, le président français souhaitant proposer à son homologue russe un "chemin de désescalade".

ETHIOPIE

Les ONG humanitaires à court de carburant au Tigré

Les ONG humanitaires internationales opérant dans la région éthiopienne du Tigré, ravagée par la guerre, sont à court de carburant et contraintes d'apporter à pied leur aide aux civils souffrant de malnutrition, a annoncé l'ONU vendredi. "Toutes les ONG internationales opérant dans le Tigré ont signalé le 24 janvier qu'elles avaient épuisé leur stock de carburant, leur personnel délivrant à pied le peu de fournitures et de services humanitaires restants, dans la mesure du possible", a déclaré le Bureau de coordination humanitaire de l'ONU dans une mise à jour sur la

situation dans le nord du pays, ravagé par la guerre depuis près de 15 mois. Les organisations locales ont également du mal à atteindre les populations dans le besoin en raison des pénuries de carburant et de liquidités, ajoute-t-elle.

La semaine dernière, l'ONU a annoncé que les distributions de nourriture au Tigré avaient "atteint un niveau plus bas que jamais" depuis le début du conflit entre forces pro-gouvernementales et rebelles du Front de libération du peuple du Tigré (TPLF) en novembre 2020. Le Comité international de la Croix-Rouge a réussi à

opérer cette semaine deux vols transportant des fournitures médicales vers la capitale du Tigré, Mekele. Les combats dans la région voisine de l'Afar ont notamment empêché de nouvelles livraisons via la seule route opérationnelle menant au Tigré, qui n'a plus accueilli de convoi terrestre d'aide depuis le 14 décembre.

Le TPLF a annoncé cette semaine avoir été "obligé" de lancer des opérations militaires "robustes" en Afar, en réponse à des attaques des forces pro-gouvernementales. Les combats ont éclaté au Tigré en novembre 2020 après que le Premier ministre

Abiy Ahmed a envoyé des troupes pour renverser le TPLF, ancien parti au pouvoir de la région qu'il accusait d'avoir organisé des attaques contre des bases de l'armée. Région de six millions d'habitants, le Tigré est soumis depuis six mois à ce que l'ONU qualifie de "blocus de facto".

Washington accuse le gouvernement de bloquer l'aide, tandis qu'Addis Abeba impute la situation aux incursions rebelles. L'an dernier, l'ONU a estimé que des centaines de milliers de personnes au Tigré vivaient dans des "conditions proches de la famine".

IRAK

Six roquettes tirées sur l'aéroport de Bagdad

Six roquettes ont été tirées vendredi à l'aube sur l'aéroport international de Bagdad en Irak, sans faire de victimes mais endommageant un avion civil, ont indiqué deux sources de sécurité. Les six roquettes sont tombées sur des aires de stationnement ou des pistes, selon une des sources. "Un avion civil (vide) a été touché et endommagé", a précisé cette source au ministère de l'Intérieur. La deuxième source a confirmé une attaque menée avec six roquettes contre les installations civiles de l'aéroport, précisant également qu'un avion en stationnement avait été endommagé. L'avion endommagé, un Boeing 767 immobilisé pour des réparations depuis un moment, appartient à la compagnie aérienne irakienne, selon une troisième source à l'aéroport. L'attaque n'a pas été revendiquée dans l'immédiat.

CORÉE DU NORD

Pyongyang dit avoir testé des missiles de croisière longue portée

La Corée du Nord a testé des missiles de croisière à longue portée et des missiles balistiques à courte portée cette semaine, a affirmé vendredi un média d'Etat, dans le cadre d'une série de lancements record depuis le début d'année. La Corée du Nord a procédé cette semaine à un essai de mise à jour du système de missiles de croisière à longue portée et à un essai de confirmation de la puissance d'une ogive conventionnelle pour un missile tactique surface-surface, a déclaré l'agence officielle Korean Central News Agency (KCNA). Selon KCNA, Pyongyang a testé mardi des missiles de croisière à longue portée qui ont survolé la mer située à l'est de la péninsule (mer du Japon, ou mer de l'Est selon l'appellation coréenne) et ont atteint "l'île cible située à 1.800 km". Jeudi, la Corée du Nord a testé des missiles balistiques à courte portée qui ont frappé une "île cible", a détaillé l'agence, "prouvant que la puissance explosive de l'ogive conventionnelle était conforme aux exigences de conception".

PUB

GHARDAIA

Lancement d'études de restauration du patrimoine culturel

Quatre projets d'étude de réhabilitation et de restauration des monuments ancestraux, de grande valeur historique, culturelle et touristique, viennent d'être relancés dans la wilaya de Ghardaia, a appris l'APS auprès de la direction de la Culture et des Arts.

Inscrits en 2010 avant d'être gelés dans le cadre des mesures d'austérité prises par les pouvoirs publics, pour un coût global de près de 50 millions DA, ces projets portent sur l'étude de réhabilitation et restauration du système ancestral de partage des eaux au lieu-dit "Litemza" dans la commune d'El-Atteuf, de la mosquée historique "Al-khafiya" dans la commune de Ghardaia, de la séguia Sidi-Slimane et le Ksar de Métili dans la commune de Métili, ainsi que la clôture et les portes du Ksar de Daya Ben-Dahoua de la commune éponyme, a détaillé le directeur local du secteur, Abdeldjebbar Belahcene. Ces études concernent le diagnostic des dysfonctionnements à l'origine de la dégradation de ces monuments ancestraux et la proposition de solutions, en développant une stratégie participative pour sauvegarder ce patrimoine, a-t-il expliqué. Le programme de restauration et de réhabilitation de ces monuments ancestraux s'inscrit dans le cadre des efforts des pouvoirs publics visant la préservation du patrimoine historique et culturel Oasien,



omniprésent dans la vallée du M'zab, ainsi que la promotion touristique de la région. L'objectif ultime est la valorisation de ce patrimoine et la mise en place de mesures nécessaires pour sa sauvegarde, notamment le patrimoine hydraulique parfaitement adapté aux besoins des régions arides et semi-arides, selon M. Belahcene. Toutes ces actions, décidées en étroite collaboration avec les acteurs de la société civile, visent à valoriser le patrimoine matériel et immatériel de la région de Ghardaia dans toute sa diversité et la rendre plus attractive pour la mise en place d'un développement touristique durable, a-t-il souligné. Le souci des acteurs de la Culture est de mettre en valeur le style architectural singulier de la région du M'zab, classée depuis 1982 patrimoine universel par l'UNESCO, ainsi que la richesse artistique et culturelle exceptionnelle de cette contrée. Parmi la richesse patrimoniale, on retient les

ksour en premier lieu, les mosquées et autres monuments funéraires, ainsi que les ouvrages hydrauliques ancestraux se trouvant dans les palmeraies et les lits d'oueds, tels que les puits traditionnels, les puits capteurs d'eaux pluviales ainsi que le système de partage des eaux.

UN PATRIMOINE TÉMOIN D'UN PASSÉ HISTORIQUE SÉCULAIRE

Avec plusieurs monuments historiques et espaces religieux, des maisons remparts sur la façade et des fortifications, les cinq ksour existant dans la vallée du M'zab (Béni-Isguen, Bounoura, El-Atteuf, Mélika et Ghardaia), témoins d'une civilisation architecturale atypique et d'un passé historique séculaire, ont bénéficié d'une opération de restauration en 2015, signale-t-on. Ces monuments historiques ont connu un processus de dégradation et de décrépitude suite aux "aléas du temps" et néces-

sitent une revitalisation et un confortement, afin de renforcer la position touristique et culturelle du M'zab à l'échelle internationale, dans le strict respect de l'environnement. Véritable musée à ciel ouvert, la pentapole du M'zab composée de ses cinq ksour (villes forteresses) avec leur bâti traditionnel considérés comme des chefs d'œuvre architecturaux uniques, ingénieusement conçus sous forme "d'amphithéâtre" épousant le site rocaillieux et serpentée par une vallée prisée par les touristes, suscite un intérêt particulier des spécialistes, chercheurs, universitaires et autres étudiants en architecture et urbanisme. Ce précieux patrimoine architectural a subi plusieurs actions en matière de réhabilitation et de revalorisation, après une lente décrépitude liée aux aléas du temps (érosion, vieillissement, inondation). Par cette opération de revitalisation, les ksour du M'zab retrouveront leur véritable parure, leur rayonnement d'antan et leur aspect esthétique, afin que ce patrimoine national classé "Secteur Sauvegardé" en 2005 par décret exécutif N 05/209, serve de levier pour la promotion du tourisme, notamment culturel dans la région. Pour les responsables locaux, les pouvoirs publics comptent à travers la restauration et la rénovation du patrimoine matériel de la région à booster l'activité touristique et valoriser l'artisanat local, avec la diversité exceptionnelle des sites et monuments historiques, et faire de ces segments un des points forts du développement d'un tourisme culturel attractif, respectueux de l'environnement.

"LA JOURNÉE DE LA M'LAYA CONSTANTINOISE"

La première édition en mai prochain

Le musée public national des arts et des expressions culturelles traditionnelles palais Ahmed-Bey de Constantine a lancé un appel aux artisans, couturiers et photographes pour participer à la première édition de "La journée de la m'laya constantinoise" prévue le 7 mai prochain, a-t-on appris mardi de la directrice du musée Meriem Guebailia. "La journée de la m'laya constantinoise" ambitionne de ressusciter un habit aux dimensions sociale, identitaire, sociologique, historique, symbole de résistance au colonialisme et de redécouvrir un pan de notre patrimoine immatériel, d'où l'appel aux artisans et artistes à participer pour présenter la m'laya sous toutes ses coutures", a précisé à l'APS la même responsable.

Un délai a été fixé entre le 23 janvier courant et le 20 mars prochain pour la remise des travaux concourant à la meilleure m'laya cousue et la meilleure photo de m'laya, a-t-elle souligné, relevant qu'artisans, couturiers, associations versés dans la culture et le patrimoine et photographes sont invités à participer à cette première édition de "La journée de la m'laya constantinoise".

Mme Guebailia a ajouté que "l'événement vise à attiser la curiosité des uns et des autres autour de la m'laya pour redécouvrir les techniques de couture de cette

longue étoffe, la particularité de son tissu, ses genres et ses accessoires, tout en encourageant les jeunes à apprendre à la coudre, à la proposer sur le marché et à l'immortaliser à travers des photos et des scènes de vie captant la grâce de cette étoffe". Le musée Ahmed-Bey de Constantine proposera, de son côté, un documentaire qui donnera la parole aux spécialistes, historiens, sociologues, artisans, artistes et aux femmes pour retracer l'histoire de la m'laya et la différence entre les m'layas de Constantine, Guelma, Annaba et Souk Ahras, a détaillé la directrice du musée palais Ahmed Bey, soulignant que des prix distingueront la meilleure m'laya cousue et la meilleure photo.

Placée sous le slogan "Constantine, la m'laya patrimoine et récit", la première édition de "La journée de la m'laya constantinoise" proposera un atelier sur l'art de porter cette étoffe incarnant l'identité et la séduction et qui se fait aujourd'hui très rare dans les rues de Constantine.

Au cours de cet événement, la m'laya sera remise au goût du jour à travers un défilé de jeunes filles en m'laya depuis le musée vers la Placette Ahmed-Bey, au centre-ville, a-t-on relevé. Pour rappel, le recours au port de la m'laya par les femmes dans l'Est algérien, particulièrement à Constantine, est nourri par divers récits et légendes.

FOIRE INTERNATIONALE DU LIVRE DU CAIRE

La ministre de la Culture présente à l'ouverture

La ministre de la Culture et des Arts, Wafaa Chaalal, a assisté mercredi dernier en compagnie de son homologue égyptienne, Ines Abdel Dayem, à la cérémonie d'ouverture de la 53e édition de la Foire internationale du livre du Caire qui se poursuivra jusqu'au 7 février prochain, a indiqué un communiqué du ministère.

Arrivée lundi au Caire avec la délégation ministérielle accompagnant le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans sa visite de travail et de fraternité en Egypte, Mme Chaalal a visité le pavillon de l'Algérie qui participe à cette Foire internationale avec plus de 600 titres et sept écrivains.

La présence de la ministre à cette exposition reflète les bonnes relations entre l'Algérie et l'Egypte et traduit la volonté des deux pays de renforcer la coopération et les échanges bilatéraux, a souligné la même source. Près de 250 éditeurs arabes et étrangers prennent part à cette 53e édition de la Foire internationale du livre du Caire, dont l'invité d'honneur est la Grèce et pour laquelle un protocole sanitaire de prévention de la propagation du Covid-19 a été mis en place. L'Algérie participe à cette exposition avec plus de 600 ouvrages dans divers domaines (littérature, histoire, culture, architecture, livres jeunesse, etc.) publiés au cours des deux dernières années.

NEIL YOUNG MET SA MENACE

À EXÉCUTION

Sa musique va être retirée de Spotify

Le chanteur américano-canadien Neil Young met sa menace à exécution: après avoir accusé Spotify de désinformation sur le Covid en hébergeant le podcast du populaire et controversé Joe Rogan, il a confirmé mercredi sa décision spectaculaire de retirer sa musique de la plateforme de streaming.

"Je veux remercier ma très grande et solidaire maison de disques Warner Brothers-Reprise Records qui me soutient dans ma décision de retirer toute ma musique de Spotify", a écrit le musicien de 76 ans sur son site internet, en relevant que la plateforme représente 60% de ses revenus générés par le streaming. Neil Young compte 2,4 millions d'abonnés et plus de six millions d'auditeurs par mois sur Spotify, leader mondial du streaming musical. Mais le podcast de Joe Rogan, un contenu exclusif de la plateforme suédoise, qui accumule des millions d'écoutes, a été numéro 1 sur Spotify en 2021.

"Spotify est devenu un lieu de désinformation potentiellement mortelle sur le Covid. Des mensonges vendus contre de l'argent", assène Neil Young dans son message. Le chanteur prolifique, connu pour ses titres "Heart of Gold" et "Harvest Moon", cite aussi une lettre de plus de 200 médecins et scientifiques, qui demandaient récemment à la plateforme d'agir après un épisode "très controversé" de The Joe Rogan Experience (JRE), diffusé le 31 décembre dernier. "Cet épisode est critiqué pour avoir promu des théories du complot sans fondement et le JRE a un passé inquiétant de diffusion de fausses informations, en particulier concernant la pandémie de Covid-19", écrivaient-ils.

Mercredi à 23H GMT, sa musique était encore disponible sur la plateforme, mais elle devrait être retirée dans les heures qui viennent, selon The Wall Street Journal. "Nous avons supprimé plus de 20.000 épisodes de podcasts liés au Covid depuis le début de la pandémie. Nous regrettons la décision de Neil de retirer sa musique de Spotify, mais nous espérons l'accueillir à nouveau bientôt", a aussi confirmé un porte-parole de la plateforme, cité par plusieurs médias américains.

Le populaire Joe Rogan, dont le contrat signé avec Spotify l'année dernière est estimé à 100 millions de dollars, est accusé d'avoir découragé la vaccination chez les jeunes et d'avoir poussé à l'utilisation d'un traitement non autorisé, l'ivermectine, contre le virus. "Ils peuvent avoir Rogan ou Young. Pas les deux", avait affirmé Neil Young, dont le dernier album, "Barn", est sorti fin 2021. Le chanteur de folk-rock à la longue carrière avait dit espérer que d'autres artistes et maisons de disques le suivent.

Les courses en direct



HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE - ALGER
SAMEDI 29 JANVIER 2022 - PRIX : TEA PARTY - PS.A. IMP
DISTANCE : 1 700 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
TIERCÉ -QUARTÉ -QUINTÉ

Canopus et l'LL Be Back, en duel

On peut dire que le quinté de ce samedi 29 janvier à l'hippodrome du Caroubier a été assez bien conçu dans ses conditions d'appels avec ce prix Tea Party réservé pour chevaux de trois ans et plus pur sang anglais importés n'ayant pas totalisé la somme de 121 000 dinars en gains et places depuis septembre passé. Même si Canopus et l'LL Be Back émergent du lot, la suite du quinté sera assez difficile à déchiffrer, avec la présence de Marseille, Suhar, Gina Bere, Thalassa et même Glory Game ou Eternal Way.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. SUHAR. Il a beaucoup progressé depuis on ne peut désormais compter sans lui. À retenir.

2. ETERNAL WAY. Certes, qu'elle aura fort à faire ici, mais elle ne va pas courir battue d'avance, elle peut finir à la cinquième place.

3. GAHERIS DE LARACHI. Il est préférable de le revoir dans un autre engagement.

4. GLORY GAME. Elle peut prétendre comme beaucoup d'autres à une cinquième place pas plus.

5. CANOPUS. C'est le grandissime favori de l'épreuve. Celui qui le bat gagne la course.

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
D. HAMANI	1	SUHAR	D. BOUBAKRI	58	8	PROPRIÉTAIRE
A. BELAID	2	ETERNAL WAY	KH. NAIR	56	2	K. HABES
Y. BACHIR	3	GAHERIS DE LARACHI	AM. BENDJELIDEL	55	10	A. CHELLAL
M. ZIDELKHIR	4	GLORY GAME	K. BAGHDAD	55	12	A. ROUBAH
A. HAMIANE	5	CANOPUS	S. BENYETTOU	55	11	S. HAMIANE
B. HAMANI	6	SHELL BEACH	T. ALI OUAR	54,5	7	S. ROUANE
AH. MEKKAOUI	7	MILLESIME	MS. CHAOUCHE	54	4	PROPRIÉTAIRE
EH. HAMANI	8	VAHINE SECRET	R. BAGUIRA	54	5	PROPRIÉTAIRE
L. BOUDJEMAA	9	GINA BERE	T. LAZREG	54	1	PROPRIÉTAIRE
Y. HAMDANI	10	MARSEILLE	AL. TIAR	54	13	A. TIAR
A. HAMIANE	11	MATAIVA	JJ : CH. CHAABANE	54	3	S. HAMIANE
A. HAMIANE	12	THALASSA	AB. ATTALLAH	54	6	S. HAMIANE
K. HAIL	13	I'LL BE BACK	A. YAHIAOUI	52	9	PROPRIÉTAIRE

6. SHELL BEACH. Je trouve qu'elle s'attaque à plus forte partie. Tâche délicate.

7. MILLESIME. Elle est encore une fois confrontée à une tâche difficile. À revoir.

8. VAHINE SECRET. Tâche assez difficile.

9. GINA BERE. Elle est à la limite de son parcours de prédilection, on ne peut l'écarter définitivement. À reprendre..

10. MARSEILLE. Après plus de neuf mois d'absences, elle revient en piste, peut-être avec une meilleure forme. Il faut garder un

oeil sur elle. Méfiance.

11. MATAIVA. Tâche délicate. À revoir.

12. THALASSA. Cette jument est habituée à ce genre d'exercice. Je

crois qu'elle ne va pas lâcher prise. Possible pour une cinquième.

13. I'LL BE BACK. À l'issue d'un bon parcours, elle est capable de bousculer Canopus. Base de jeu.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

13. I'LL BE BACK - 5. CANOPUS - 10. MARSEILLE
- 1. SUHAR - 9. GINA BERE

LES CHANCES

12. THALASSA - 4. GLORY GAME

Un véhicule volé récupéré et deux individus arrêtés à Baba Hassen

Les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale (GN) de Baba Hassen (Alger) ont récupéré une voiture volée appartenant à une agence de location de voitures et arrêté deux individus en 24h, a indiqué jeudi un communiqué des mêmes services. "Suite à une plainte déposée par un citoyen pour le vol d'un véhicule de type +Hyundai i10+ devant le domicile de l'un de ses proches à Baba Hassen, les éléments de la gendarmerie ont établi le signalement et lancé les recherches qui ont permis de localiser la voiture volée", précise la même source. Une patrouille appuyée par la brigade de recherches de la GN de Sidi Slimane, s'est rendue sur les lieux pour récupérer le véhicule volé, en stationnement à la cité des orangers (Boufarik). Les éléments de la GN ont procédé à l'arrestation de deux individus qui se dirigeaient vers la voiture. Deux véhicules utilisés dans le vol ont été saisis. Après parachèvement des procédures légales en vigueur, les mis en cause en été déférés devant les juridictions territorialement compétentes, conclut la même source.

Saisie de 29 drones équipés de caméras à Jijel

Les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Jijel ont saisi 29 drones équipés de caméras et arrêté deux suspects, a-t-on indiqué jeudi dans un communiqué de ce corps d'arme. L'opération a été concrétisée suite à une information reçue par la brigade de recherche du groupement territorial de la Gendarmerie nationale selon laquelle un individu faisait la promotion de drones sur sa page sur le réseau social Facebook, a-t-on précisé. Un plan d'action a été établi et

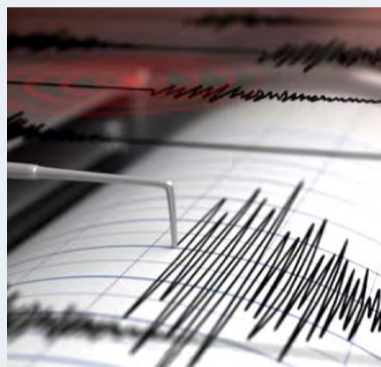


s'est soldé par l'arrestation du suspect à bord de sa voiture avec en sa possession un drone équipé d'une caméra, selon le document

du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Jijel. Après le parachèvement des procédures juridiques nécessaires, les gendarmes

ont procédé à la perquisition du domicile du mis en cause, où huit (8) drones de même type ont été saisis, ainsi qu'un téléphone portable et un ordinateur portable qui étaient dissimulés dans un placard de la chambre du suspect. L'enquête a permis par la suite d'identifier un deuxième suspect qui a été appréhendé dans un bus de transport de voyageurs assurant la ligne Constantine-Jijel, a-t-on indiqué de même source, ajoutant qu'après une fouille, 20 autres drones similaires ont été saisis.

Secousse tellurique de magnitude 3,7 à Médéa



Une secousse tellurique de magnitude de 3,7 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée, hier à 08h 26 dans la wilaya de Médéa, a indiqué un communiqué du Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 24 km au nord-ouest de Beni Slimane, précise la même source.

Démantèlement à Alger d'un réseau international spécialisé dans le trafic d'êtres humains, l'escroquerie et la fraude

La brigade de recherche de la Gendarmerie nationale (GN) à Alger a réussi à démanteler un réseau criminel composé de six (06) personnes, avec l'implication de quatre (04) agences touristiques opérant dans les wilayas d'Alger et Boumerdès, spécialisé dans le trafic d'êtres humains et la fraude. "Le réseau criminel fait passer clandestinement des personnes vers des pays étrangers en utilisant de faux papiers, avec la complicité de personnes activant à l'intérieur et à l'extérieur du pays, en échange d'énormes sommes d'argent, les victimes étant exposées à la fraude et à l'escroquerie", indiquent jeudi les services de la Gendarmerie nationale dans un communiqué. Le réseau criminel, note la même source, adopte une "méthode criminelle dans les transactions financières illégales, lors desquelles les membres recourent aux outils illégaux (cartes de paiement électroniques et monnaies virtuelles) afin de transférer des fonds en devise vers et de l'étranger, pour échapper au contrôle et ne pas laisser de traces de leurs transactions financières suspectes". L'opération a permis "la saisie d'un grand nombre de passeports, de permis de conduire internationaux, de cartes de paiement électroniques et de PC utilisés dans la falsification de divers documents et sceaux", selon la même source.

Le régulateur européen approuve la pilule anti-Covid de Pfizer



L'Agence européenne des médicaments (EMA) a annoncé jeudi avoir approuvé la pilule anti-Covid du fabricant Pfizer, commercialisée sous le nom de Paxlovid et qui doit devenir le premier traitement antiviral oral contre la maladie autorisée dans l'Union européenne. "Paxlovid est le premier médicament antiviral à administrer par voie orale qui est recommandé dans l'UE pour traiter le Covid-19", a déclaré l'EMA dans un communiqué. Des études ont indiqué qu'il réduit significativement les hospitalisations ou les décès chez les patients risquant de développer une forme grave de la maladie, et devrait rester efficace contre le variant Omicron. Les antiviraux agissent en diminuant la capacité d'un virus à se répliquer, freinant ainsi la maladie. Ce type de comprimés pourraient potentiellement marquer un pas vers la fin de la pandémie car faciles à administrer: ils peuvent être pris chez soi avec un verre d'eau. Le régulateur a recommandé "d'autoriser Paxlovid pour le traitement du Covid-19 chez les adultes qui n'ont pas besoin d'oxygène supplémentaire et qui présentent un risque accru que la maladie devienne grave".

Sahel central : près de 15 millions de personnes auront besoin d'une aide humanitaire

Le Coordinateur des secours d'urgence des Nations unies, Martin Griffiths, a déclaré, lors d'une réunion virtuelle jeudi sur la région du Sahel, que près de 15 millions de personnes au Mali, au Niger et au Burkina Faso auront besoin d'une aide humanitaire cette année, soit quatre millions de plus qu'il y a un an. Selon le responsable onusien, cette crise humanitaire croissante "est due à une confluence de facteurs, dont les conflits et l'instabilité politique, la pandémie et le changement climatique, et l'absence de possibilités de développement durable". Pour réaliser de réels progrès, le chef d'humanitaire des Nations unies a appelé à "mettre davantage l'accent sur la résilience, les solutions durables et la coopération entre les secteurs de l'humanitaire et du développement, ainsi que celui de la paix". La communauté humanitaire aura besoin de près de 2 milliards de dollars pour la réponse humanitaire au Mali, au Niger et au Burkina Faso cette année, selon Martin Griffiths. L'année dernière, les organisations humanitaires



ont atteint plus de 7 millions de personnes dans la région et ont collecté 700 millions de dollars de financement, un montant qui ne représente même pas la moitié de la réponse aux besoins des populations du Sahel, selon la même source. "Le tableau est sombre. Les conflits, la sécheresse et l'insécurité alimentaire, la violence basée sur le genre - tout cela augmente plus rapidement que le soutien

disponible", a fait valoir Griffiths. Le nombre de personnes déracinées au Sahel a été multiplié par dix depuis 2013, passant de 217.000 à un niveau alarmant de 2,1 millions fin 2021, a noté pour sa part l'Agence de l'ONU pour les réfugiés (HCR). Le nombre de réfugiés dans les pays du Sahel central, à savoir le Burkina Faso, le Mali et le Niger, s'élève désormais à 410.000.

MISE

AUX POINGS

« Cette quatrième vague ne représente aucun danger contrairement aux précédentes, nous allons battre ce virus bientôt, et nos hôpitaux ne seront pas saturés, même on n'aura pas besoin d'oxygène »

Le Pr Kamel Djenouhat

Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf - Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :

redaction_courrier@yahoo.fr



Dans la journée : Ensoleillé
Vent : 14 km/h
Humidité : 66 %



Dans la nuit : Dégagé
Vent : 6 km/h
Humidité : 86 %

Dohr : 13h01
Assar : 15h49
Maghreb : 18h13
Ïcha : 19h34

Dimanche 27
djoumad el thani
Sobh : 06h23
Chourouk : 07h52

RÉVISION DE LA LOI N 90-14

Levée des entraves à l'exercice syndical

Le 16 janvier, le Conseil des ministres a examiné une série de dispositions liées aux modalités d'exercice du droit syndical et a appelé à un large débat autour de ces propositions, «conformément à la teneur de la Constitution, des lois de la République et des lois internationales en vigueur, en prenant en considération que l'action syndicale est l'un des fondements de la démocratie, tel que stipulé dans la Constitution», selon les termes du communiqué du Conseil des ministres.

En application de cette directive, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a demandé aux syndicats agréés de lui remettre leurs propositions, leurs avis et leurs remarques au sujet de l'organisation de l'action syndicale, et ce, jeudi 3 février 2022.

Cette démarche doit aboutir à la révision de la loi relative aux modalités d'exercice du droit syndical, pour l'adapter aux résolutions du Bureau international du Travail. Le droit syndical est reconnu en Algérie par la Constitution mais la loi qui en garantit le libre exercice n'a pas toujours été respectée. Le gouvernement a examiné, lors d'une de ses précédentes réunions un avant-projet de loi modifiant et complétant la loi n 90-14, du 2 juin 1990, relative aux modalités d'exercice du droit syndical. Les modifications apportées visent à mettre les dispositions législatives en conformité avec les dispositions de la Convention internationale du Travail n 87, sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical. Pour le gouver-



nement, l'avant-projet de loi a pour but de "renforcer les droits acquis des travailleurs, en permettant aux organisations syndicales de constituer des Fédérations, Unions et Confédérations quels que soient la profession, la branche et le secteur d'activité auxquels elles appartiennent et consolider, par ailleurs, la protection du délégué syndical contre toute décision de licenciement arbitraire, ayant un lien avec l'exercice du droit syndical et prévoit des mécanismes supplémentaires devant permettre sa réintégration légale en cas de refus manifeste de l'employeur de procéder à sa réintégration". Le Conseil des ministres a décidé de lancer un large débat sur la révision de la loi de 1990, qui est critiquée sur beaucoup d'aspects par de nombreux syndicalistes. Les propositions du gouvernement prônent, notamment, «le retour aux bases de l'action syndicale appliquées à l'international, à savoir la défense des droits des travailleurs et la promotion du climat de travail" et la nécessité de "s'éloigner définitivement -dans le cadre de la loi- des pratiques politiciennes, et du lien organique entre les syndicats et les partis».

Les travailleurs, à travers leurs organi-

sations syndicales, sont appelés à peser sur le contenu des réformes qui auront un impact direct sur leur vie quotidienne. À ce jour, les organisations syndicales, a fortiori les syndicats autonomes non reconnus, n'ont pas pu exprimer le point de vue des travailleurs sur les réformes engagées dans le pays. On sait qu'après l'assassinat par des terroristes le 28 janvier 1997, de son secrétaire général Abdelhak Benhamouda, l'Union nationale des travailleurs algériens (UGTA) s'est écartée de sa vocation de défense des intérêts du pays et des intérêts des travailleurs et a perdu sa combativité.

Affaibli par les attaques contre le secteur économique public, l'UGTA n'a pu s'opposer au démantèlement de nombreux acquis des travailleurs et à la remise en cause des protections légales des travailleurs en vigueur, ni appuyer leurs luttes. Au contraire, la Centrale syndicale a opéré dans les faits, durant les deux dernières décennies, une alliance stratégique avec le patronat dont une grande partie, ayant un pied dans l'informel, ne respecte pas le droit syndical, ni celui de la sécurité sociale. La nouvelle loi devra tirer les leçons de cette expérience et renforcer les libertés syndicales dans le secteur privé pour imposer des syndicats forts à même de pouvoir y faire respecter la législation du travail. D'une manière générale, la loi devrait inciter le mouvement syndical à garder sa vocation de défense des intérêts des travailleurs.

M'hamed Rebah

8e RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES DE LA ZLECAF

Rezig participe au rendez-vous d'Accra

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig prend part, depuis hier, aux travaux de la 8e réunion du Conseil des ministres du Commerce de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), qu'abrite durant deux jours, la capitale ghanéenne, Accra, a indiqué jeudi un communiqué du ministère. Cette réunion ministérielle qui est consacrée au débat et à l'adoption des recommandations issues de la 10e réunion du Comité des hauts responsables du commerce de la Zone continentale africaine tenue du 24 au 27 janvier. Les recommandations portent essentiellement sur les règles d'origine des textiles et de l'habillement notamment, et l'accès aux marchés africains pour le lancement effectif des échanges commerciaux, ajoute le communiqué. Les participants devront débattre également du projet de décision relatif à la Zone de libre-échange continentale qui sera soumis à la 35e session ordinaire du sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine (UA). Une rencontre ministérielle s'est tenue hier, pour donner les orientations nécessaires sur les règles d'origine des automobiles et des textiles, conclut le communiqué.

R. E.

NOMMÉ AMBASSADEUR D'ALGÉRIE EN ARABIE SAOUDITE
Mohamed Ali Boughazi accrédité par Ryadh

Le gouvernement saoudien a donné son agrément à la nomination de Mohamed Ali Boughazi, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire, auprès du Royaume d'Arabie saoudite, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. Ancien ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, sous le Gouvernement Djerad, d'avril 2021 à juillet 2021, Mohamed Ali Boughazi remplace ainsi Ahmed Abdessadok.

S. O.

IMPORTATION DE MARCHANDISES

Les opérateurs invités à présenter leurs programmes prévisionnels

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a appelé, jeudi, les opérateurs économiques activant dans le domaine de l'importation des marchandises destinées à la vente en l'état, à présenter leurs programmes annuels prévisionnels d'importation. Cette mesure intervient en application de l'article 15 du cahier des charges relatif aux engagements des sociétés commerciales exerçant l'activité d'importation des matières premières et marchandises destinées à la

revente en l'état, annexé au décret exécutif N 21-94 du 9 mars 2021, modifiant et complétant le décret exécutif N 05-458 du 30 novembre 2005, et fixant les modalités d'exercice des activités d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la vente en l'état. Les opérateurs économiques activant dans l'importation des produits et marchandises destinés à la vente en l'état sont appelés à se rapprocher des services des directions de wilaya du commerce territorialement compétentes pour présenter leurs programmes pré-

sionnels annuels d'importation, conformément au modèle fixé, a indiqué le ministère dans un communiqué publié sur sa page facebook officielle. Le ministère a fixé la date du 15 février 2022 comme dernier délai pour la présentation du programme prévisionnel annuel pour les sociétés commerciales titulaires d'un certificat de conformité aux conditions requises pour l'exercice de l'activité d'importation des matières premières, produits et marchandises destinés à la vente en l'état.

R. E.

RECRUTEMENT

Le Courrier d'Algérie recrute un correspondant de presse confirmé pour la wilaya de Constantine. Les candidats intéressés peuvent envoyer un CV et une lettre de motivation à l'adresse e-mail : redaction_courrier@yahoo.fr

SOUS-RIRE

